

L'ACTION NATIONALE

L'ACTION NATIONALE	<i>Que sert à l'homme de gagner l'univers...?</i>	3
Lionel GROULX, ptre	<i>Pour une politique nationale</i>	6
J.-R. BONNIER	<i>A la recherche du temps perdu</i>	27
P. VASBONCŒUR	<i>Que la «passion» peut-être un guide</i>	36



Une enquête

Richard ARÈS, S.J.	<i>Notre question nationale</i>	43
--------------------	---------------------------------	----



Chroniques

Dans la cité

Jean NICOLET	<i>M. Duplessis est-il sincère?</i>	61
Arthur LANRENDEAU	<i>Centenaire de Chicoutimi</i>	69
* * *	<i>En deux mots</i>	72
Edmond LEMIEUX	<i>Témoignage Anglo-Canadienne sur la crise indienne</i>	74
André L.	<i>Congrès de la Coopération</i>	77
E. L.	<i>Dernière heure: un parti nouveau</i>	81

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● *Directeur:* André LAURENDEAU ●

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

DIRECTION et
ADMINISTRATION :

C. P. 133

Outremont, P.Q.

On communique avec le directeur de la revue à son domicile privé : 415, ave Stuart, Outremont, .Q. Téléphone : CRescent 2221.

L'abonnement est de \$2.00 par année
Pour l'étranger : \$2.50 par année
Abonnement de soutien : \$5.00 par année

Tous droits réservés. Ottawa. 1933

UNE SÉCURITÉ ABSOLUE
UNE PROTECTION COMPLÈTE

contre l'incendie

voilà ce que vous offre une police de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LA PROTECTION NATIONALE

- **HIER** encore, des capitaux énormes étaient exportés au détriment de nos institutions nationales, mais...
- **AUJOURD'HUI**, le sens coopératif a évolué chez nos compatriotes qui réalisent que, dans le domaine économique, c'est leur intérêt propre qui commande l'encouragement des nôtres.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LA PROTECTION NATIONALE

apprécie la collaboration de tous les agents de la province et elle invite tous les intéressés à écrire au siège social, à 93 rue St-Charles, St-Jean, Qué. Les demandes d'informations recevront une attention courtoise et immédiate.

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

**LEVURE
LALLEMAND**

Fraîche

Les médecins recommandent la levure fraîche. La Levure fraîche Lallemand est très riche en vitamines B, G et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

COUVRETTE-SAURIOL

Limitée

EPICIERS EN GROS



50, rue de Bresolles
HARBOUR 8151



Président et gérant général
Bernard Couvrette

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS

EXIGEZ-LES

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondateurs

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

COMPAGNIE DE BISCUIT STUART Ltée

BISCUITS, GATEAUX et TARTES

Marcel ALLARD
chef à la production

Alfred ALLARD
président et gérant gén.

Tousignant & Frères Ltée

Marchands de beurre et de provisions

Bureau-chef : 6306-12, St-Hubert CRescent 2135

11 magasins

1127, Mont-Royal est	6920, St-Hubert
2309, Ontario est	2034, Mont-Royal est
3475, Ontario est	1374, Ontario est
5195, St-Laurent	1584, Ste-Catherine est
4835, Wellington, Verdun	2929, Masson

DUpont 6556

JOS. ROBIN BOULANGER

Spécialité : Le Pain Naturel "St-Michel",
recommandé par les médecins.

8300, BOULEVARD ST-MICHEL MONTREAL

Tél. : HA. 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT AVOCATS

511 Place D'Armes, - Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64 ave Nelson, Outremont, Tél. : DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390 boul. Pie IX, Tél : CL. 3580

Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.

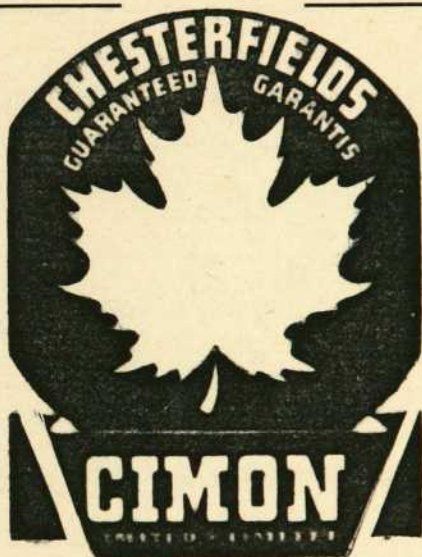
100% PURE

Sirop d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle"

Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.

Les Producteurs de Sucre d'Érable du Québec

Bureau chef : 5, ave Bégin, Lévis; Magasin "Citadelle" à Montréal : 7950, rue St-Hubert, Tél. : DOLLARD 1231.



CHERCHEZ CETTE ÉTIQUETTE, ELLE
IDENTIFIE LES CHESTERFIELDS
GARANTIS CIMON

Enfin, voici la marque de garantie d'un fabricant canadien-français de chesterfields que vous trouverez chez tous les marchands canadiens-français les plus renommés de la province de Québec. Pour un ameublement de vivre élégant et confortable exigez un Cimon.

CIMON LIMITÉE
● UNE FIRME LOCALE ●

Avec les hommages de

VOLCANO LIMITEE

(Chalifoux & Fils Limitée)

manufacturiers de Foyers Mécaniques, bouilloires,
fournaises et réchauds.



Usine : — **ST-HYACINTHE, P.Q.**



Administration et vente : — **1106 Côte Beaver Hall,
MONTREAL, P.Q.**



Wilfrid Girouard, vice-président et gérant général.

**Vous trouverez chez
nous, et à bon compte,
tout ce qu'il faut pour
meubler votre résidence.**



Maison établie
depuis 40 ans.



● **Fitzroy 4681** ●



LAMARRE FRERES
3723 Notre-Dame ouest, Montréal



Rafraîchissez-vous en buvant

**NECTAR MOUSSEUX
CHRISTIN**



• ALLEZ CHOISIR CHEZ LES **TAILLEURS**

JOLY

les nouveaux tissus et les
modèles nouveaux

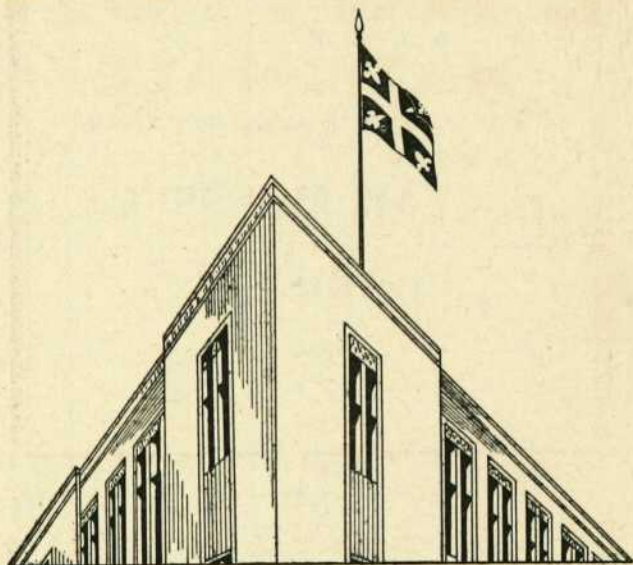
269 est, rue Ste-Catherine,
Belair 3126 Montréal

**COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES
LIMITÉE**

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$7,500,000.00"

**SIEGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine
Montréal**

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères

MONTREAL

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine.
Comptoir Postal : 780, rue Brewster.
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor.

VIII

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

•
VOLUME XX
•

Directeur: André LAURENDEAU

LIGUE D'ACTION NATIONALE
415, avenue Stuart
OUTREMONT P.Q.

Dixième année

deuxième semestre 1942

Que sert à l'homme de gagner l'univers . . .

Le discours que prononçait M. Mackenzie King en août, sur le service sélectif, pose une grave question de conscience à tous ceux qui participent de la philosophie sociale catholique autrement que du bout des lèvres. Et cette question, c'est: A-t-on le droit d'exiger de nous et avons-nous le droit d'accepter qu'on sabote, au nom de la Guerre totale, ce qui reste encore d'une institution aussi fondamentale que la famille?

Car, il n'y a pas à se le cacher: c'est bien ce que mettra en jeu, si on en applique les principes tels qu'énoncés, la politique que préconise un homme qui fait bien mine dans son discours de s'inquiéter du problème de la famille, mais qui n'a jamais vraiment connu ce que c'est que la famille, qui ne semble guère avoir compris ce que cela signifie pour une nation chrétienne, qui a l'air d'ignorer combien difficile il sera de refaire l'esprit nécessaire à son existence et à sa prospérité dans une nation où, pendant des années, on en aura systématiquement détruit les facteurs de cohésion mêmes. Il est plus que temps de nous poser et de poser à nos gouvernants la question évangélique toujours actuelle: Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme?

Déjà tout s'organise pour perdre l'âme familiale de nos mères canadiennes. On rencontre des Canadiennes françaises pour déclarer, sous l'égide de Radio-Canada et aux fins d'une propagande irréflichtie, que la place de la femme n'est plus à son foyer,

qu'elle doit maintenant monter (si on peut appeler ça monter) au rang d'égal de l'homme, ce qui, dans la bouche de ces gens, veut dire sa rivale dans les travaux les moins féminins qui se puissent concevoir. Tout cela pour préparer quoi ? Pour sacrifier, aux exigences de la production matérielle, l'esprit et la vie familiale, pour préparer des femmes qui rejeteront le fardeau de la famille afin de travailler à l'usine et gagner de gros salaires, pour façonner des mères qui accepteront de se séparer de leurs enfants de tous âges et d'en confier le soin à des étrangères plus ou moins sympathiques, chargées de les élever comme des numéros quelconques dans un ensemble de têtes forcément soumises au régime étouffant de l'éducation en série.

Sans doute, on obtiendra peut-être de là le rendement industriel qu'on attend d'un tel écartèlement des fonctions familiales. Et après ? Quand la guerre sera finie, qu'aurons-nous gagné ? Plus tragique encore que tous les massacres et toutes les destructions matérielles, plus désastreux que toutes les défaites elles-mêmes, ne risquons-nous pas de trouver, dans une victoire ainsi acquise, la famille démantibulée, l'esprit familial gâté pour des générations à venir, avec tout ce que cela représente de misères, de ruines morales et sociales ?

Cette conception matérialiste et quantitative des problèmes que nous avons à affronter ressemble trop aux réalisations de nos bons amis (sic) les communistes de Russie pour que la conscience de tous les véritables chrétiens n'en soit pas fort troublée. Rappelons-nous qu'à l'époque la plus critique de son histoire, celle des catacombes, l'Église n'a jamais eu peur que

la misère et la mort physiques ne conduisent à la destruction des immortels principes qu'elle représente. Elle n'a jamais admis qu'il pût être permis à de vrais chrétiens d'aller jusqu'à l'apostasie, même simulée, sous prétexte de sauver son existence terrestre. Et le catholicisme n'est pas que masse, confession et communion; il est aussi, et essentiellement, une philosophie de la vie pour les individus et les sociétés, une philosophie dont il importe, avant tout, de conserver le feu intérieur.

L'ACTION NATIONALE



Notes de gérance

On remarquera qu'à l'occasion des renouvellements, quelques places sont disponibles dans la page des « Amis de la Revue ». Les amis de l'ACTION NATIONALE qui voudraient aider notre œuvre tout en faisant connaître leur profession ou leur négoce, pourraient se mettre en communication avec nous à ce sujet. Six dollars donnent droit à dix insertions au cours de l'année.

On voudra bien noter la date d'échéance de son abonnement sur la bande d'adresse. Si vous avez vu, à côté de votre nom, la mention « Septembre 42 » (ou à plus forte raison, janvier ou février 42), vous êtes en dette avec la revue à partir du mois indiqué. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser tout de suite le prix de votre abonnement.

Ceci s'applique particulièrement aux collégiens, à qui nous consentons un tarif spécial. A ceux qui n'auront pas renouvelé leur abonnement il nous sera impossible d'adresser le numéro d'octobre.

Pour une politique nationale

Il y a des livres qui prennent malgré eux la valeur d'un mètre. Ils permettent de mesurer soit un écrivain, soit une institution, soit une époque. Je ne sais si *Notre milieu*¹ n'est pas un peu de ces livres-là. L'ouvrage appelle des réserves et des critiques. Le chevauchement d'exposés d'un chapitre à l'autre, mal peut-être inévitable en ces sortes de collaborations, revient plus souvent qu'il ne faut. Les tableaux de statistiques abondent plus que les cartes qui, maintes fois, seraient d'une aide si précieuse. On voudrait, en ce volume, des études moins inégales, toujours originales, œuvres personnelles de spécialistes, citant ou utilisant les maîtres, mais en émules plus qu'en disciples. Enfin les conclusions sont plutôt discrètes, comme il convient à une entreprise d'école d'État. L'ouvrage marque quand même le chemin parcouru depuis le temps où, pour dénombrer nos économistes, nous citions, et encore en les mettant bout à bout, et si loin l'un de l'autre, un Étienne Parent, un Gérin-Lajoie, un Errol Bouchette, un Édouard Montpetit. Une équipe, une école existe, en plein travail. Elle nous apporte sur notre terre québécoise, notre situation économique et sociale, notre milieu humain, une étude comme nous n'en possédions guère.


¹ *Notre milieu*. Aperçu général sur la province de Québec. « Études sur notre milieu », collection dirigée par Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Éditions Fides, Montréal, 1942, 443 p.

N'y cherchons ni une formule ni un programme de politique économique. Encore qu'ils se risquent parfois à l'ébauche de quelques réformes, les auteurs du livre se bornent le plus ordinairement à des exposés objectifs, apparemment désintéressés. Des politiques qui auraient le souci de ne pas gouverner au hasard trouveraient néanmoins, dans l'ouvrage, des données suffisantes pour un départ qui serait autre chose qu'une aventure. Fin véritable, au reste, de ces essais, telle qu'on nous la précise au premier chapitre: « connaître notre milieu, tous nos milieux, relever la nature et supputer l'abondance de nos richesses, afin de les conserver et de les exploiter rationnellement et d'établir sur ce fondement une vie nationale qui, dépassant la théorie et les mots d'ordre, s'épanouira dans le sens de notre innéité et selon les exigences de notre terre et de notre histoire ».



Le bilan de nos forces et de nos faiblesses, tel qu'établi par *Notre milieu*, révèle crûment, sans y prétendre, quelques anomalies profondes de notre vie, nous pourrions dire, de notre misère ou de notre désordre intérieur. Au premier abord, notre valeur de fond, ce que l'on appelle notre « capital humain », n'apparaît pas en trop mauvaise posture. Figurant pour 79 pour cent dans la population totale de la province, au recensement de 1931 — pour davantage, sans doute, au recensement de 1941 — les Canadiens français restent la première des nationalités pour la puissance de renouvelle-

ment, la première au Canada pour le nombre d'enfants de 0 à 9 ans, la première également en notre pays et l'une des premières du monde pour l'équilibre des sexes. Une statistique comparative du taux de fécondité des femmes mariées qui fixe celui des femmes d'origine française à 200 par mille, et celui des femmes d'origine britannique, à 100 par mille, laisse percevoir les extraordinaires ressources de ce potentiel de vie. Ces données encourageantes ont malheureusement leurs envers. Le Canada français a ses ennemis de l'intérieur. La mortalité infantile, des maladies mortelles, cancer, tuberculose, affections cardiaques, qui prennent le caractère d'épidémies, et surtout la pire des épidémies, la guerre — deux guerres en vingt ans — viennent saccager la moisson humaine. A ces maux une révolution économique ajoute ses ravages. Déclenchée sourdement voilà plus de cent ans, avec une régularité impitoyable elle jette dans le prolétariat et dans la vie urbaine un peuple de ruraux et de patrons agricoles. Chez nous comme ailleurs, le salariat produit ses effets désastreux. Nullement proportionné aux besoins de la famille nombreuse, il n'offre aux charges familiales que de trop lointaines compensations. Encore que d'un mouvement lent, la dénatalité s'accroît de recensement en recensement. La famille nombreuse devient, à la ville et même à la campagne, sur la terre industrialisée, plus un luxe qu'un appoint. L'opinion, reflet des mœurs, n'accorde plus au foyer fécond la même ferveur admirative.



Ces ressources humaines, restées malgré tout de sève énergique, ont-elles à leur disposition un milieu économique favorable? En premier lieu, pour maintenir un fond solide à notre population, nous faut-il renoncer à l'espoir d'une puissante paysannerie? Possédons-nous la terre requise pour l'établir? Après la Colombie britannique, notre province serait la plus mal en point en ressources agricoles. On nous la donne pour l'une des provinces du Canada, la troisième après la Colombie et l'Ontario, où l'agriculture fait vivre le moins de monde. De ses 335 millions d'acres, le Québec n'en compterait guère que 33 à 43 millions de qualité arable. Si l'on retient qu'une vingtaine de millions sont déjà occupés, 13 à 23 millions au plus resteraient donc disponibles, soit 100 à 200 mille lots de cent acres. En ces calculs fait-on leur part aux sols agricoles des Laurentides? L'un des spécialistes de *Notre milieu* ne croit pas cette région si revêché à toute culture paysanne, opinion qui nous rappelle l'intéressant programme de culture et d'élevage esquissé, pour la Suisse québécoise, dans l'*Action française*, il y a une vingtaine d'années, par Émile Miller. Outre la colonisation des terres neuves, d'autres espoirs demeurent au surplus, et, par exemple, un meilleur aménagement des vieilles terres. Par le drainage, l'épierrement, par des cultures nouvelles et plus intensives, par la mise en œuvre d'une formule d'exploitation mi-agricole, mi-forestière, la province pourrait se promettre, nous assure-t-on, un domaine agricole doublé en étendue. L'histoire de l'expansion paysanne sur la terre québécoise depuis cent ans

démontre, en tout cas, l'extraordinaire attrait du fils de l'habitant pour la vie rurale. La conquête du sol s'est plus que triplée dans l'espace. Et l'expansion ne s'est pas faite uniquement de proche en proche, à la façon de la tache d'huile ou de l'endosmose. Sous l'impulsion de la double force toujours active en notre histoire: force de stabilité et force d'expansion ou de déplacement, elle a aussi procédé par larges migrations intérieures, migrations en éventail qui portaient les chercheurs de lots, tantôt vers le sud, dans ce qu'on a appelé les Cantons de l'est, tantôt vers l'est, vers le Témiscouata, la Matapédia, tantôt vers l'ouest, vers le haut-Outaouais, surtout vers le nord, vers le Saguenay, vers le lac Saint-Jean, vers l'Abitibi-Témiscamingue. Passion de la terre qui prend tout son prix dans un pays de sol dur à conquérir, travaillé par tous les prestiges de l'industrie, passion que des gouvernants plus psychologues eussent pu utiliser pour une prise plus rapide des terres arables, pour le ralentissement du déséquilibre entre les populations urbaines et rurales, voire pour la correction des routines agricoles. Sans doute une autre ombre surgit ici au tableau: l'impuissance de trop de régions agricoles à nourrir et à retenir leur population: d'où s'ensuivent d'autres déplacements ou migrations qui se soldent, cette fois, par la désertion de l'agriculture. Une lourde menace plane aussi sur la paysannerie québécoise: la concurrence apparemment irrésistible du cultivateur de l'ouest, converti à la culture mixte par la mévente du blé et par les fructueux marchés de la guerre. D'autre part, c'est un fait

mon moins manifeste que l'esprit progressiste de nos travailleurs du sol. Sans élite qui vaille jusqu'à tout près de trente ans, mais aidée par ses agronomes et surtout par son association professionnelle, le plus souvent en dépit d'ineptes gouvernants, prompts à prendre ombrage de toute association libre ou indépendante, la classe agricole apprend à se charger, de plus en plus, du soin de ses intérêts. Dans leur effort économique-social, les agriculteurs l'emportent, chez nous, sur tout autre groupement professionnel, dépassant même de haut les syndicats ouvriers. On nous prédit qu'à l'allure où elle va, « la classe agricole du Québec sera, dans dix ans au plus, maîtresse de son propre destin ».



Plus que le sol arable, la forêt conditionne l'avenir de notre capital humain. Le Québec possède la plus vaste forêt du Canada: sylvie somptueuse qui représente les deux cinquièmes du domaine forestier productif du pays, et qui se mesure, pour sa partie accessible, par environ 87,000,000,000 de pieds cubes, ou, si l'on veut, par une superficie de 249,162 milles carrés. L'une des principales sources de travail et de revenus dans la province, la forêt québécoise se subordonne l'exploitation et même l'existence de quelques-unes de nos autres ressources naturelles, en particulier la faune et la houille blanche. Répartie à peu près sur toute l'étendue du territoire, sauf quelques régions par trop déboisées, la forêt pourrait être, un peu partout, un facteur de coordination de l'économie et,

en maints endroits, une ressource complémentaire de l'agriculture.

D'une richesse aussi vaste et opulente, on ne sera pas surpris plus qu'il ne faut d'apprendre que l'inventaire, en marche depuis quelque temps, s'arrête encore à des données approximatives. Statistiques fédérales et statistiques provinciales sont loin de s'accorder. Une loi de la province prévoit la fondation d'un Institut de recherche forestière. Les crédits nécessaires à l'Institut ont-ils jamais été votés ? Personne n'en est bien sûr. Les renseignements sont donc loin de foisonner pour une administration rationnelle du principal peut-être des biens de la province. La forêt a d'ailleurs d'autres ennemis que le politicien à retardement. Ils s'appellent : le feu, l'insecte, le grand concessionnaire. Nous connaissons assez exactement les ravages causés par les deux premiers fléaux ; nous connaissons moins, on s'en doute un peu, le gaspillage de la forêt québécoise par les coupes désordonnées des grandes exploitations. Nous savons toutefois que ce gaspillage est considérable. Non seulement, certaines années de plus fort achalandage, le grand concessionnaire a dépassé, dans ses coupes, le taux de reproduction normale de la forêt ; des régions entières ont été rasées à blanc, telle la région de la Matapédia et telle encore la région des Laurentides où le bois restait l'avoir solide et qui voit s'effriter, d'année en année, ce fondement de son avenir. Ce sont là de cyniques défis aux lois et qui ne s'expliquent, hélas ! que par la démission trop fréquente de la démocratie parlementaire devant le capitalisme arrogant. Mais ce

sont aussi de véritables crimes nationaux. En désarticulant pour longtemps la vie économique de régions entières, on y déchaîne le désarroi social.


Ces dilapidations d'une superbe richesse naturelle s'aggravent malheureusement du caractère antisocial de l'exploitation: exploitation trop souvent menée sans égard au bien-être moral et même physique de la population, par un capitalisme qui ne connaît que ces deux soucis: le rendement mécanique maximum et le revenu le plus élevé possible. En trop de lieux, l'industrie forestière s'est érigée en concurrente de l'agriculture, arrachant, l'été, l'agriculteur à sa terre pour faire de lui un bûcheron. En quelques régions où c'est la principale source de revenus et de travail, la forêt, sous prétexte de réserves à constituer, sera indéfiniment immobilisée, ce qui équivaut à plonger toute une population dans le marasme ou la pauvreté chronique. Partout sévit ce régime du chantier, dont le moindre mal aura été de développer, dans le campagnard devenu bûcheron, le pire « esprit ouvrier »: goût du salariat, habitude du travail sans la part de l'initiative ou de la responsabilité personnelle. Le chantier a fait un homme diminué, un prolétaire de la campagne. Disons, à l'honneur des collaborateurs de *Notre milieu*, qu'ils n'admettent point d'économie contre l'homme, pour les seules fins d'argent. Et voilà ce qui nous vaut, à propos de la forêt, d'excellentes formules de réformes: tenir compte, dans l'exploitation, non de la forêt comme un tout, mais de la forêt dans ses liaisons économiques avec chaque région où elle se trouve et dont elle constitue l'un

des moyens de vie; au bûcheron, substituer le forestier, c'est-à-dire, une modalité d'exploitation qui restituerait à l'abatteur de bois, avec le souci de la responsabilité et de l'habileté technique, un certain sens de la propriété, l'induisant à traiter les bois de sa région, à la fois comme un avoir individuel et comme un bien national.



Dans l'ample forêt qui la contient et la protège, une autre richesse naturelle, presque aussi considérable, déploie sa force jeune: l'eau, puissance hydraulique, génératrice d'électricité. Richesse doublement appréciable dans un pays qui, bois de chauffage et tourbe exceptés, ne dispose guère d'autre force motrice. Le Québec s'établit au premier rang au Canada, pour l'importance de cette richesse; il en détient 39 pour cent contre l'Ontario 20.6 pour cent. Avec ses 4.1 millions de chevaux captés, la province prend le cinquième rang dans le monde, le premier même, si l'on calcule la force harnachée relativement à la population. Cette ressource a-t-elle été, plus que la forêt, utilisée pour le bien commun, au service de la masse de la population? Voici qui d'abord laisse rêveur: l'industrie manufacturière, qui consomme plus que deux tiers de l'électricité, verse aux compagnies moins de la moitié de leurs revenus; les ventes au détail qui n'absorbent qu'un vingtième du volume développé, constituent les deux cinquièmes des mêmes revenus. Nous aboutissons à ce paradoxe que la province canadienne où les sources de l'électricité sont le plus abondantes et le

plus développées, est aussi la province où l'électricité se vend le plus cher au commun des usagers. Sans doute, des ingénieurs qui jonglent avec les statistiques en habiles sorciers, nous démontrent le contraire. Toute la prestidigitation des chiffres vient malaisément à bout du scepticisme des pauvres gens en présence de leurs factures d'électricité. Si nous en croyons, du reste, *Notre milieu*, le prix de l'électricité n'aurait pas été indifférent, soit au développement industriel de certaines régions, soit au recul ou au marasme de quelques autres. L'on nous cite, par exemple, le développement d'un centre comme Sherbrooke, développement attribuable, pour une grande part, à la présence d'usines hydro-électriques privées ou propriétés de la ville et en état de distribuer la force motrice à des conditions avantageuses. Montréal, en revanche, devrait, pour une part, son avance au ralenti aux prix trop élevés de la même force motrice et à sa maladroite politique d'électricité. Notons en passant que, dans l'exploitation des forces hydrauliques, se vérifient peut-être plus qu'ailleurs, les deux phénomènes dont l'on fait les principales caractéristiques de notre évolution industrielle, commerciale, financière: le grossissement des organismes et la concentration économique.



Accordons quelques lignes à deux valeurs de la forêt et de l'eau québécoises: les valeurs de chasse et de pêche. Les deux ne laissent pas d'être impressionnantes si l'on songe que 300,000,000 d'acres

de terre sont encore à l'état sauvage. Nos pêcheries maritimes prennent place, pour leur étendue, parmi les plus importantes du monde. La chasse commerciale reste la seule ressource appréciable au-dessus du 52° degré. Les rendements ne répondent guère toutefois à ces données merveilleuses. La pêche et la chasse sportives rapportent peut-être dix millions à la province; en revanche, la chasse commerciale, si importante jadis dans l'économie québécoise, au temps où le castor était roi, n'est plus qu'une valeur déchuë, sans grand espoir d'un retour à la hausse. Même déception quant à nos pêcheries commerciales. Pour riches et étendues qu'elles soient, leurs revenus ont rarement dépassé, depuis 1879, la somme de trois millions de dollars. Nos pêcheries intérieures ne représentent que trente pour cent de la production totale: ce qui ne laisse, au Québec, dans la production du poisson, que le cinquième rang parmi les provinces du Canada. Le plus grave, c'est que notre faune serait, depuis 1900, diminuée des deux tiers. Abaissement extraordinaire qu'il faut imputer à toutes sortes d'abus dans les captures, à l'exploitation plus intense de la forêt, au développement de l'industrie et de la colonisation, au perfectionnement des engins de pêche et de chasse. On note aussi, parmi les causes de destruction, mais il eût fallu y insister davantage: l'inobservance des lois. Vingt ans de séjour d'été dans les Laurentides nous ont appris jusqu'à quel point la violation des plus simples règlements par les compagnies de bois, par les grands et les petits "jobbers" de chantier, en particulier le dynamitage des petites rivières et

des lacs, pour hâter la drave, comment cette violation, disons-nous, patiemment soufferte par les gouvernants, peut vider à elle seule les endroits les plus poissonneux. Nos pêcheries maritimes laissent meilleur espoir. Spécialisée à l'extrême, saisonnière et toujours incertaine, éloignée des voies de transport, soumise encore à des méthodes routinières dans la prise et la préparation du poisson, cette pêche a toutefois l'avantage de ne pas opérer dans un domaine à demi dévasté. Le fond reste abondant. On s'outille mieux, on s'applique à la conquête des marchés.



Le sous-sol du Québec n'a pas révélé jusqu'ici de richesses comparables aux richesses de ses surfaces. Dans l'exploitation minière, la province se place à un rang plutôt modeste. Elle ne possède ni charbon, ni pétrole, ni fer. On doute qu'elle devienne jamais une grande puissance métallurgique. Pour l'extraction des métaux, elle n'en est d'ailleurs qu'à la période des débuts. Et il s'en faut que l'inventaire géologique ait dit son dernier mot. Sa production n'en est pas moins passée de \$1,673,000 en 1900, à 80 millions et plus en 1940. En cette production, l'or vient en tête de la liste quant à la valeur, et représente 20 pour cent de la production canadienne; vient ensuite le cuivre qui nous place au second rang parmi les provinces du pays; vient enfin l'amiante qui donne 65 pour cent de la production mondiale. L'exploitation minière a toutefois comme ailleurs ses avantages secondaires: elle

ouvre des régions au peuplement agricole, abrège les distances, organise les moyens de communications; elle arrache à la sauvagerie de larges tranches du territoire.

●

Après cette revue rapide des ressources naturelles du Québec, cherchons-nous l'usage qu'en fait l'activité transformatrice? Nous apprenons que, dans le mouvement industriel du Canada, la province occupe le second rang. Elle le doit à ses richesses brutes, à sa main-d'œuvre, à la conformation physique du Saint-Laurent et de ses tributaires. Les trois principales industries se répartissent comme suit, selon leur degré d'importance: 1) industries de l'alimentation; 2) les textiles; 3) les pâtes et papiers. Pendant que l'agriculture vient encore en première ligne, parmi les industries primaires, les industries manufacturières tiennent le haut de la colonne à l'article des industries secondaires. La structure industrielle du Québec est de caractère plutôt hybride. Loin de transformer nos propres matières premières, nous n'arrivons pas à transformer, pour le marché extérieur, les matières premières importées. Nous exportons à l'état brut la plus grande partie de nos matières premières; nos importations sont faites, en grande partie, d'achats de produits manufacturés. Le Québec n'est donc pas un pays industriel au sens moderne du mot, mais un « pays en voie d'industrialisation ».

●

Dirons-nous que l'inventaire des ressources du Québec invite, en définitive, à un solide optimisme ? La Providence a ménagé à d'autres peuples des pays plus riches, d'une économie mieux équilibrée. La province n'en possède pas moins quelques-unes des plus grandes richesses du monde; et, pour être relatif, son équilibre économique reste fort satisfaisant. Elle a assez de trop pour se procurer ce qu'elle n'a pas. Point de déficiences très graves non plus, ni surtout irréparables, du côté du facteur humain. Rien de ces dégénérescences ou de ces déperditions de force effroyables, comme on en constate, en des pays tels que le Brésil, par exemple, où 50 pour cent de la population ont perdu toute valeur productive ou économique. Plusieurs causes de mortalité sont en régression. *Notre milieu* a peut-être expédié trop sommairement l'inventaire des valeurs culturelles de ce type humain. Son merveilleux passé, le triomphe de sa survivance attestent l'intensité psychique du petit peuple. Ses cadres sociaux et politiques (famille, école, paroisse, État) lui restent de valables tuteurs. Toute minée qu'elle est, au dedans d'elle-même, par l'abdication des parents, et à l'extérieur, par la révolution économique et par une législation d'esprit maigrement social, la famille garde encore de sa puissance cohésive, de son vieil esprit de famille-souche. Elle demeure un centre de gravité. Respectueux du droit des familles et de nos traditions culturelles et catholiques, assez libre en face de l'État, l'enseignement reste ouvert à tous progrès. En fait, l'analphabétisme est en régression marquée. La fréquentation scolaire n'est guère inférieure à celle

des autres provinces.¹ La paroisse, autre cadre social, garde assez bien, à la campagne, sa solidité traditionnelle. Par la prédominance de l'autorité spirituelle, par le haut caractère des gestes collectifs que l'Église inspire ou commande, une société subsiste dont les liens se nouent dans l'âme même des hommes. En ville le cadre paroissial perd de sa fermeté et de sa bienfaisance; il se détend et s'alanguit. Aux raisons qu'en donne *Notre milieu*, ne faudrait-il pas ajouter la suppression, dans la paroisse urbaine, de la plupart des organismes, municipalité civile, municipalité scolaire, qui font à la paroisse rurale sa cohésion interne, lui constituent les éléments d'une forte unité administrative?² Il faudrait aussi faire entrer en ligne de compte la trop grande étendue de la paroisse urbaine qui ne peut que diminuer le rôle et l'influence du facteur spirituel. Bien incapable de connaître toutes ses brebis, débordé par la multiplicité des œuvres et par l'importance excessive de l'administration financière, quel péril, pour le prêtre, de se faire plus comptable que pasteur.

Le cadre politique, pris abstraitement, laisse moins à désirer que les autres. Ce cadre, les Canadiens français, brouillés dans leurs idées politiques par tant de faux maîtres, l'apprécient-ils comme il convient? L'avantage est pourtant de quelque conséquence, pour une petite nationalité de trois millions d'âmes, de posséder la personnalité politique et de vivre sous le signe d'un État souverain. Que telles soient bien les prérogatives du Québec, *Notre milieu* nous le réapprend de façon décisive.

¹ et ² Les notes sont reportées à la fin du texte, en annexes.

État souverain que celui qui possède la souveraineté interne. L'autorité politique, dans le Québec, n'est, en aucune façon, comme tant d'ignares le croient, une émanation du gouvernement canadien ou du gouvernement anglais. Au jugement du Conseil privé d'Angleterre, les législatures des provinces ne tiennent pas leur autorité du gouvernement du Canada; elles ne lui sont pas subordonnées; « leurs pouvoirs » quant à la compétence que leur concède l'article 92 de la constitution de 1867, « sont exclusifs et suprêmes ». Loin de rien changer à la souveraineté des provinces, le Statut de Westminster a plutôt accru cette prérogative. *Notre milieu* apprendra encore aux Canadiens français que l'action des provinces reste très large sur le plan social, judiciaire, voire économique, et qu'en réalité la législature québécoise peut exercer « une influence décisive sur la structure de notre milieu humain ». Vérités réconfortantes et vigoureuses qui justifient notre attachement irréductible à notre provincialisme. Elles indiquent à notre collectivité la providence terrestre qui a pour fonction de lui assurer la plus grande somme de bien commun. Du même coup, elles nous révèlent les vrais pôles de notre patriotisme, la primauté d'affection que nous devons à la petite patrie.

●

En dépit de ces données consolantes et de tant de valeurs potentielles, d'où vient donc l'es-pèce de désenchantement avec lequel l'on achève la lecture de *Notre milieu*? Tout le long de ces 443 pages, l'on n'a pu se défendre d'une constatation

pénible: celle d'un écart trop réel entre ce pays, en somme riche, prometteur, et l'état général de la population; entre ce petit peuple, de valeur économique normale, d'une forte armature sociale et politique, et le sort peu enviable qui est le sien. On dirait un peuple arrêté tout à coup dans son développement matériel, marchant même à reculons, attardé, à tout le moins, au stade colonial. En son pays qui en enrichit tant d'autres et qui a coûté si cher à ses ancêtres, le plus vieil habitant, le fils du découvreur et le défricheur d'il y a trois cents ans ne joue encore qu'un rôle mineur. Colon perpétuel, il ignore la richesse de sa terre; il n'en récolte, comme autrefois, qu'une infime partie. D'énormes portions du bien ancestral lui ont d'ailleurs échappé. Des colonies de sociétés anonymes, presque entièrement aux mains de nouveaux venus, exploitent le pays, trop souvent en le gaspillant, quand elles ne gaspillent pas jusqu'à sa main-d'œuvre. En retour, en effet, de sa terre sacrifiée, ce peuple prolétarisé reçoit de ses employeurs l'un des plus bas salaires du pays, le plus bas proportionnellement pour un peuple de familles nombreuses. Bref, en ce pays jeune, en plein éveil et qui devrait être pour lui un appel à la vie, à l'audace, ce peuple n'entend qu'un appel à la servitude. Et le moins triste n'est point que sa condition ait fini par lui paraître chose naturelle et que sa maigre part de bonheur il ne la trouve qu'en son traditionnel esprit de résignation.

De pareilles déviations de fortune, quand elles ne sont pas imputables aux déficiences de la race, et qu'elles se produisent dans un État doué de souveraineté intérieure, peuvent-elles s'expliquer

sans manquements graves de la part du facteur politique, investi par devoir de la garde du bien commun ? Pays peu ou mal gouverné, livré à l'aventure depuis soixante-quinze ans, tel en maintes pages de *Notre milieu*, et par le simple exposé des faits, nous apparaît le Québec. Ce malheur est manifeste, en particulier, dans le comportement de l'autorité à l'égard du patrimoine public. Nous savons tous avec quelle extrême réserve les pays jeunes et riches, entre autres, les pays de l'Amérique latine, et, parmi ceux-là, des États puissants comme le Brésil, le Mexique, l'Argentine, ont procédé à la concession de leurs ressources naturelles. Tous ont redouté la mainmise de l'étranger sur des entreprises vitales pour l'avenir de leur peuple. Les gouvernants du Québec n'ont pas connu ces scrupules. Ils ont partagé, livré le domaine national aux premiers venus, avec une naïveté qu'il faudrait dire infantine, s'il ne s'agissait, hélas ! de bien autre chose. La même incurie se fait notoire dans la faiblesse des pouvoirs en face des dilapidations du domaine public par le capitaliste omnipotent. Incurie qu'on pourrait tout aussi bien retracer dans l'attitude des mêmes pouvoirs à l'égard de toute idée de reprise du domaine national, idée récente venue surtout des milieux de jeunesse et qui rencontre ses pires oppositions parmi les politiciens opportunistes. Le mal apparaît surtout dans ce que nous appellerions la diminution de l'esprit politique, diminution qui se traduit par l'absence de tout système de prévoyance générale et par le triomphe de la routine administrative. Nous avons eu, de temps à autre, une politique

de l'agriculture, une politique de la colonisation, une politique des routes. Quand avons-nous eu une politique d'ensemble, une politique de coordination de tous les facteurs de la vie nationale ? Certes, nul ne se cache les difficultés de la fonction gouvernementale. Aborder de haut, dans une vue synthétique, la vie d'un peuple ou d'un État, vie aux aspects multiples et divers; maintenir, dans la complexité des intérêts et des problèmes, un principe de hiérarchie et d'unité; tenir, d'une main ferme, et sans les mêler, les fils innombrables dont se tisse l'existence d'un État moderne, voilà qui exige plus que l'habileté des conducteurs du quadriges antique. Moins que toute autre province du pays cependant, le Québec est en état de se passer de cette suprême direction. Nulle portion du Canada, en effet, et l'on peut même dire nul petit État de notre hémisphère occidental, n'a subi autant d'accidents historiques, d'un retentissement plus profond dans leur vie. Les autres colonies des Amériques ont connu leur grande épreuve dans leurs guerres d'indépendance. Seule ou à peu près, la Nouvelle-France eut à se courber sous le malheur incomparable de la conquête par un pouvoir étranger. A cause de cela même, nul pays américain n'a porté, autant que le Québec, le joug d'oligarchies politiques ou financières qui l'ont gouvernée dans le plus profond oubli de la notion de bien commun. Pour parler net, un organe de gouvernement, voilà, en somme, le bienfait dont notre province aurait le plus pressant besoin. Un livre comme *Notre milieu* nous apprend qu'au service de cet organe et pour lui permettre de

s'acquitter de sa tâche avec vigueur et plénitude, les hommes ne manquent plus qui pourraient tenir la fonction d'un conseil économique, ou, plus exactement, d'un conseil politique.

Lionel GROULX, ptre

Notes:

¹ *Notre milieu* aurait pu former le vœu que notre enseignement secondaire achève, au plus tôt, la formation de son personnel, de tout son personnel et qu'il ne soit plus possible d'enseigner ni de faire la discipline ou de diriger les jeunes gens dans un collège, sans être porteur d'un diplôme d'école normale d'enseignement secondaire. Là comme ailleurs il faut arriver à former le professeur de carrière et l'éducateur compétent. L'on eût pu souhaiter, pour nos universités, l'avènement d'un État et de hautes classes d'un esprit moins chiche à l'égard de l'enseignement supérieur. Il s'agirait en particulier que les facultés de culture désintéressée, telle que les Lettres et la Philosophie, fussent moins regardées comme des facultés de luxe, qu'on en fit même les plus brillantes et les mieux pourvues, s'il est dans l'ordre que les vrais foyers de culture française, pour le Canada et pour les Amériques, résident dans le seul État français de l'hémisphère.

Pour ce qui est de l'ensemble de notre enseignement, tout irait mieux, à notre avis, si chaque forme ou degré se bornait à sa fin: le primaire à la sienne, le secondaire à la sienne. Le rôle essentiel de chaque type d'école n'est pas de s'adapter, ni même de préparer à une autre, mais d'atteindre sa fin propre, d'exceller en soi-même. On ne saurait concevoir une coordination ou subordination des divers degrés de l'enseignement comme un cycle organique destiné à être parcouru par chaque citoyen. En fait le plus grand nombre des enfants ne dépassent pas le primaire. Ce qui ne veut pas dire que chaque degré se doive comporter comme un tout isolé, bardé d'une cloison étanche. Il faut concevoir des passerelles, mais des passerelles qui resteront des passerelles. L'expérience ancienne démontrait que le primaire pouvait s'ordonner au secondaire, sans s'éloigner de sa fin, et qu'il s'y ordonnait assez bien. Pourquoi n'en est-il plus ainsi? De même, oserions-nous dire, la fin du secondaire n'est pas de spécialiser à outrance ni prématurément l'adolescent ou le jeune homme. C'est de lui donner, en même temps qu'une solide éducation d'homme, de citoyen et de chrétien, une formation d'esprit qui le rende apte à n'importe quelle discipline de l'enseignement supérieur. Nous irions jusqu'à soutenir que ce n'est pas l'affaire des

collèges de préparer spécialement à Polytechnique, aux Hautes Études Commerciales, aux Sciences, au Droit, à la Médecine. C'est de façonner une tête bien faite; et c'est l'affaire de ces facultés ou écoles d'ordonner leurs programmes d'études pour spécialiser ce jeune homme de tête bien faite. A tout prendre, un système d'enseignement ne serait pas éloigné de la perfection idéale qui, sans viser à tant de fausses modernités, s'inspirerait de ces vieux principes, non encore démentis par l'expérience: donner le pas à l'éducation sur l'enseignement; former l'esprit selon la hiérarchie de ses facultés; éviter le gavage; ne pas cultiver la mémoire au détriment du jugement; ne pas emplir l'intelligence au delà de sa capacité d'assimilation; ne pas cultiver l'automatisme moral aux dépens de la formation vivante de la personnalité; à quelque âge que ce soit, ne jamais sacrifier la culture générale à la spécialisation. Tout ce qui sort de là peut paraître très moderniste, mais conduit à la faillite, parce que tout cela est anti pédagogique et anti humain.

² Un collaborateur de *Notre milieu* paraît incliner vers une centralisation des commissions scolaires: remplacement des commissions scolaires de village et de paroisse par des commissions de comté ou de district. Réforme qui pourrait être pis que le mal actuel. Tout ce qui tend à éloigner l'école de la famille et de la paroisse; tout ce qui enlève aux pères de famille et aux citoyens une part d'initiative dans la direction de leurs affaires immédiates, doit être tenu pour peu enviable, sinon pour suspect. Dépourvue de l'un de ses organismes, la paroisse n'y gagnerait guère. L'École y gagnerait-elle davantage? Les municipalités scolaires de ville, centralisées à fond, font-elles beaucoup mieux que les municipalités scolaires rurales? Choisisent-elles mieux leur personnel? Le plus sûr de leur gain, c'est d'être devenues un champ d'opération favori pour le patronage politicien. Les municipalités civiles urbaines autorisent les mêmes réflexions. Pour ce qu'elles savent s'administrer ont-elles bien le droit de se proposer en exemple à celles de la campagne?

L. G.

Sous presse :

« Vers l'indépendance politique »

“UN CENTENAIRE DE LIBERTE”

La retentissante conférence de

l'abbé Lionel GROULX

Adressez-nous votre commande

A la recherche du temps perdu

Plus on étudie nos ruraux, plus ils nous apparaissent dignes d'intérêt. Toutefois, ils rappellent assez un conte qui ne manque ni de philosophie ni d'actualité.

Il y avait une fois un roi très puissant, qui avait perdu le goût de la vie: sans doute parce qu'il était rassasié, ayant tout en abondance. Il dépérissait d'ennui. Un courtisan lui suggéra — peut-être pour se payer sa tête — que son mal cesserait le jour où il endosserait la chemise d'un homme heureux. Le lendemain, on affichait le désir royal par tout le pays. Or, chose curieuse, personne ne se présenta de peur d'encourir le courroux du monarque.

Longtemps après, on apprenait qu'un pauvre bûcheron paraissait répondre au portrait de l'homme recherché. Il habitait une misérable cabane, dans la forêt, fort loin de la capitale. Le souverain l'interrogea:

— Pourquoi n'es-tu pas venu chercher la récompense promise ?

— Hélas ! soupira l'homme, je ne le pouvais pas. Sire, de toute ma vie, jamais je n'ai porté de chemise.

A cet égard, que de ruraux ressemblent à ce prince désabusé. Comparés aux paysans du vieux monde, ne jouissent-ils pas de nombreux privilèges: libertés civiles et religieuses, indépendance, organisation professionnelle, maison confortable, ali-

ments sains et substantiels, etc. ? Or, souvent, ils détestent leur métier et reluquent vers la ville où ils espèrent travailler moins pour une rémunération supérieure. A leurs yeux, personne ne mène une vie plus misérable, plus terne que la leur. Et cependant, la presse publie occasionnellement le récit de gueux que la misère prolongée a poussés au désespoir. Si les ruraux, aigris contre leur sort, pouvaient entrer dans les milliers de taudis de Montréal où des êtres, humains comme eux, vivent comme des rats : sans lumière et sans soleil, tassés comme des sardines dans des logis repoussants d'humidité ou de vermine, se nourrissant bien souvent de denrées rares et avariées, bref se morfondent dans un désœuvrement total. Dans la métropole, en temps normal, des milliers de familles dont plusieurs venues de la campagne vivent ainsi au jour le jour, toujours en quête de leur pitance.

Si les villes aspirent la population des campagnes, la raison économique n'est pas la seule en cause. Même avec l'électricité, le téléphone, la voirie moderne, les instruments aratoires, l'auto, etc., le campagnard s'embête. Surtout quand il est jeune, vigoureux, remuant. Quand la campagne reflètera vraiment notre époque de progrès et de confort, le rural sera l'individu le plus heureux parce qu'il réalisera pleinement l'idéal des anciens, formulé par le Grec Zénon : *Vivre selon la nature*.

La vie rurale, dit un auteur moderne, est écrasée de torpeur ; elle a besoin d'être dotée des facteurs de sociabilité qui font l'attrait des villes. Cela rejoint la remarque du grand architecte et urbaniste français, Le Corbusier, qui dit : « Les villes

sont engorgées d'une population parasite. Mais on ne pourra renvoyer aux champs ces populations déclassées que si la campagne est aménagée. Il importe donc d'équiper les campagnes ».

Joignez une meilleure hygiène à une organisation complète des loisirs, et le jeune campagnard se mettra à aimer son patelin. Les escapades de fin-de-semaine vers la ville diminueront grandement, elles qui contribuent tant à déraciner la jeunesse rurale en même temps qu'elles l'amoin-drissent physiquement et moralement.

Devant l'exode rural, qui a tant fait couler d'encre, nos sociologues en chambre commettent la grave erreur de tenir les faits et les réalités pour négligeables. S'ils interrogeaient les déracinés de la ville, ils trouveraient vite réponse à leurs nombreux points d'interrogation. Cette expérience leur démontrerait la vérité de l'aphorisme formulé par La Rochefoucault: *Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres.*



Dans cet ordre nouveau, qui surgira de l'holocauste actuel, le Canada français devra régler le problème urgent et capital des loisirs. Problème vital pour sa survie que compliquera un machinisme de plus en plus envahisseur.

Admettre tout cela est bien mais ne suffit pas. La logique et le patriotisme nous commandent de rechercher la solution idéale.

Les pouvoirs publics doivent en premier lieu inventorier notre équipement et recenser les compétences.

L'équipement est un aspect important qui demandera éventuellement de forts déboursés. Aussi, faudrait-il procéder avec lenteur, prudence; plutôt miser sur des terrains, du matériel modeste mais essentiel. L'improvisation est à redouter parce que susceptible de compromettre le succès futur. Avant de passer de la théorie aux actes, de nous lancer à fond dans une politique des loisirs, un inventaire matériel s'impose: parcs, terrains de jeux ou de sports, piscines ouvertes ou fermées, plages, salles de tous genres (municipales, paroissiales, privées ou maisons d'enseignement), gymnases, stades, arénas, pistes de ski, palestres, auberges de jeunesse, associations diverses de jeunesse, cercles sportifs ou athlétiques, etc. Inventaire précieux, qui révélerait notre actif même si nous manquons lamentablement de directives, surtout de moniteurs expérimentés. De plus, apparaîtrait avec crudité notre pitoyable infériorité — vis-à-vis de la minorité anglo-québécoise — dans les œuvres de jeunesse.

Ce travail parachevé, allons au plus pressé: la formation de moniteurs et monitrices. Cela suppose la création d'une école normale d'éducation physique, sous la direction de maîtres réputés.

Selon une déclaration publique du ministre de France au Canada, M. Ristelhuber, on a inauguré à Antibes un collège d'athlètes que fréquentent déjà 120 moniteurs et 80 monitrices. Si la France, prostrée et cruellement vaincue, a réussi ce tour de force de se donner une institution qu'elle estime essentielle, le Québec peut certainement en faire autant.

Comment procéder avec bon sens, sans s'engager trop avant financièrement ? La solution la plus pratique serait peut-être l'érection ou la location d'un immeuble, sis à proximité du grand centre sportif de Montréal, face au Jardin botanique, et dont les travaux ont été interrompus au début de la guerre. Logés convenablement, moniteurs et monitrices pourraient alors s'entraîner sur place, dans les conditions requises, avec tout l'équipement exigé par l'expérience.

On oublie trop chez nous que l'éducation physique — ossature des loisirs et de l'éducation tout court — s'apprend à la fois dans les livres et sur le terrain. C'est un enseignement où théorie et pratique doivent se marier, se confondre intimement, si l'on tient à ce que le sujet soit harmonieusement, parfaitement équilibré. Un moniteur — aurait-il toutes les connaissances du monde — qui présenterait un gabarit disgracieux, n'arriverait jamais à des résultats probants : surtout à former des sujets d'élite. Pour s'imposer, ici, il faut être un exemple vivant.

Mais, direz-vous, où se dirigeront vos moniteurs au terme de leurs études ? Qui les paiera ? La population saura-t-elle ou voudra-t-elle collaborer avec eux ?

Au début, il faudra diriger moniteurs et monitrices vers les centres urbains : terrain d'expérimentation plus propice et où abondent les maisons d'enseignement. Les jeunes devraient en profiter les premiers. Eux seuls méritent de recevoir les leçons initiales, les directives, l'enseignement physique idéal : gage de bonne santé.

Quand les parents verront de leurs yeux les avantages de l'exercice codifié chez leurs enfants, ils réclameront la même chose pour les plus vieux — comme ils s'en prévaudront peut-être eux-mêmes — afin que toute la famille ait en commun la vigueur corporelle et ces belles vertus viriles, qui découlent de loisirs bien remplis.

Dans notre vaste province, les loisirs centralisés ne rallieraient que mollement l'opinion publique dont l'appui est essentiel. Mieux vaut susciter des organismes régionaux, au sein d'une fédération provinciale, dotés d'un centre sportif modèle et complet, administré par les citoyens de la région. Ce centre comprenant d'abord un immeuble qui abriterait: gymnase, piscine, grande salle de spectacles (cinéma, concerts, théâtre, etc.), petites salles pour sports intérieurs (individuels ou d'équipe), bibliothèque qui — au lieu d'attendre le lecteur — irait vers lui au moyen d'un camion, qui alimenterait les bibliothèques de la région. Enfin, à l'extérieur, groupés scientifiquement sur un vaste terrain: stade complet avec gradins, courts de tennis, boulingrin, piscine ouverte pour natation et plongeon et une autre (peu profonde) pour enfants, petits terrains de sports et de jeux, l'hiver une patinoire, une glissoire, etc.

Tout cela ne coûterait guère, si on pouvait se modeler sur l'exemple des sokols tchèques où tous y allaient de leur contribution, si modeste fût-elle: en argent, en nature, en travail. Aussi, la Bohême et la Slovaquie comptaient-elles des maisons de sokols avec terrain dans presque tous les villages ou communes.

Dans l'organisation des loisirs, le rôle de l'État devrait se borner à recruter et à payer les traitements des moniteurs et monitrices: chargés de prêcher le culte de la santé, par la pratique suivie de la culture physique rationnelle et de son complément, les sports. Qui sait? le jeune Canadien français se tiendrait alors plus droit, réclamerait sans criaileries ses droits mais sans chercher à fuir les devoirs qui en sont le prix. Plus actif, plus sûr de lui, maître enfin de ses nerfs et de ses réflexes, il ne craindrait plus le combat quand il se présente. Nos maux ne sont-ils pas dûs souvent à notre apathie, à notre manque de civisme, à notre penchant à nous en remettre à l'État, aux clercs, aux autres enfin: tout comme si nous étions d'éternels mineurs?

Les loisirs étatisés ne sont possibles qu'en pays totalitaires, caporalisés. Ici, ils seraient générateurs de faiblesse. Visons plutôt à «*respecter et à aider l'initiative privée, la formule idéale étant la liberté subsidiée avec un certain contrôle.*»

Au lieu de connaissances indigestes, que ne donne-t-on à la jeunesse le goût du risque réfléchi et le sens des réalités: caractéristiques des peuples et des individus d'élite. *On nous apprend à vivre quand la vie est passée*, dit Montaigne.



Pourquoi ne pas envisager la création d'un *ordre de moniteurs*, disséminés par toute la province, avec consigne de seconder et de guider l'initiative privée? Et cela, afin que nos gens cessent de perdre leur temps en niaiseries, en sottises.

On se plaint volontiers d'être un peuple pauvre. Or, notre jeunesse dépense sans compter des sommes folles en futilités. Une partie seulement de cet argent suffirait pour monter et maintenir dans chaque municipalité — grande ou petite — une organisation des loisirs. Le moindre village a des salles de pool, de billard, de quilles ou des débits (appelés improprement petits restaurants), où nos jeunes fainéantisent à qui mieux mieux. Le soir et les jours fériés, ils s'entassent pour s'amuser ou se distraire, à toutes sortes de jeux de hasard (cartes, slot machines ou gobe-sous). On vide ses goussets allègrement, sans sourciller, comme par nécessité et sans aucun profit physique ou moral; ou bien, on se défonce l'estomac à dévorer force friandises ou à ingurgiter d'infectes décoctions gazeuses. Quand ce n'est pas l'estaminet qui alcoolise, qui abrutit!

Devant ce tableau lamentable, n'allons pas blâmer la jeunesse! Les vrais coupables sont les parents qui refusent à la jeunesse les jeux et les distractions de leur âge.

Durant ce temps-là, que de terrains d'exposition, par exemple, ne sont utilisés que trois ou quatre jours par an! Capital mal employé, qui dort par notre faute. Pourquoi ne pas les aménager, afin que la population entière puisse s'amuser honnêtement, profitablement? La jeunesse, en particulier, trouverait là le dérivatif par excellence, salubre, pour son trop-plein d'énergie, d'exébrance.

Devant le sort pathétique du jeune rural, devant sa faim légitime d'exercices sains et de

plaisirs moraux, n'allons pas surtout lui répondre, en levant les bras au ciel: *Impossible!* Argument de faible, d'incapable, de serre-la-poigne.

Des loisirs savamment dosés, prolongeant la formation complète d'une éducation à la page, nous donneraient de vrais chefs capables, selon le mot de Montherlant, *de faire des choses dangereuses avec le maximum de prudence: mariage de la sagesse et de la folie.*

Jean-Robert BONNIER



Ce texte est-il séditieux ?

« C'est l'usurpation qui a inventé cette prétendue sanction du peuple, ces adresses d'adhésion, tribut monotone, qu'à toutes les époques, les mêmes hommes prodiguent aux mesures les plus opposées. La peur y vient singer tous les dehors du courage, pour *se féliciter de la honte* et pour *remercier du malheur*. Singulier genre d'artifice, dont nul n'est la dupe! Comédie convenue, qui n'en impose à personne, et qui depuis longtemps aurait dû succomber sous les traits du ridicule! Mais le ridicule attaque tout, et ne détruit rien. Chacun pense avoir reconquis, par la moquerie, l'honneur de l'indépendance, et, content d'avoir *désavoué ses actions par ses paroles*, se trouve à l'aise pour démentir *ses paroles par ses actions*. Qui ne sent, que plus un gouvernement est oppressif, plus les citoyens épouvantés s'empresseront de lui faire hommage de leur enthousiasme de commande! Ne voyez-vous pas, à côté des registres que chacun signe d'une main tremblante, *ces délateurs* et ces soldats? *Ne lisez-vous pas ces proclamations déclarant factieux ou rebelles ceux dont le suffrage serait négatif?* Qu'est-ce qu'interroger un peuple, au milieu des cachots et sous l'empire de l'arbitraire, sinon demander aux adversaires de la puissance une liste pour la reconnaître, et *pour les frapper à loisir?* »

Quelque nationaliste « séditieux » aurait-il écrit ces lignes? Non, lecteur, rassurez-vous. Elles datent de 1814 et sont de Benjamin Constant.

Il y a des sentiments éternels . . .

Que la « passion » peut être un guide...

I—Ebauche d'une vieille doctrine

Un moment survient dans l'histoire, qui résume l'état des choses. Le plébiscite accuse nettement le vice de la Constitution et définit un principe qui commandera dorénavant je l'espère une raison plus rigoureuse dans l'esprit des affaires publiques.

L'homme ne possède pas de sens pour éprouver ses malheurs politiques, mais il en souffre plus qu'il ne croit. Les politiciens estiment qu'on peut fort bien ignorer les grandes difficultés mais qu'on ne saurait négliger les petites; et je pense qu'ils ont raison. Nous souffrons et nous n'avons pas fini, surtout avec la guerre. Mais nous prenons pour naturels des maux qui ne sont que politiques.

Le plébiscite n'a pas en réalité porté sur la question puisque le peuple s'est divisé d'après les races. Je sais qu'on nous a blâmés dans les provinces; mais il ne saurait être question de censurer la volonté d'un peuple qui songe avec une telle évidence à son propre gouvernement. Cet événement m'a fait une impression forte, et j'ai cru voir alors que la colère était peut-être un conseil très sûr pour le gouvernement d'un peuple. J'en ai tiré quelques idées pour montrer surtout avec quelle facilité l'on pourrait justifier ses sentiments par des idées, et que la passion par conséquent, si suspecte à tant d'esprits, est au fond le seul vrai

guide et que son triomphe est assuré une fois qu'on a compris cela. C'est le but surtout de mon deuxième essai.

La grandeur des réussites politiques est en raison directe de l'utopie proposée. Nos gens ne suspectent rien tant que le rêve, et par là les meilleures réalités sont avortées à tout instant. La profondeur d'une œuvre est au départ, selon l'inclinaison que l'ouvrier donne à l'outil. J'ai remarqué partout, et surtout en art, (ou l'écrivain, confiant dans le hasard, se lance au devant de la circonstance) que l'imprudence est la mère d'une sagesse plus haute, et j'ai bien peur qu'il en soit ainsi pour tout ce qui est création.

Notre histoire contemporaine, et je parle de la meilleure, est triste à lire de ce point de vue. Je vois qu'on y évite tout ce qui fuit la prévision certaine, ou, en d'autres mots, tout problème dont la solution ne pourrait s'énoncer avec les termes du problème même. Cet esprit a gouverné les luttes de Bourrassa contre l'impérialisme. C'était d'ailleurs une question plutôt diplomatique que politique. M. Bourrassa jouissait d'une immense autorité qui a beaucoup nui. Nous avons bien perdu quarante ans avec lui :¹ tant d'inspiration et si peu de résultats faute d'avoir su diriger l'action vers une

¹ N.D.L.R.— Perdu ? Le mot est bref, et même au sens paradoxal où l'entend notre collaborateur. La pensée, la doctrine de Bourrassa, outre leur valeur propre (car Bourrassa a « pensé », et fort avant nous, et à une époque où il était plus méritoire de penser), ont causé des remous, ont diffusé des ondes qui continuent de nous agiter. Ce fut une œuvre politique, et par plusieurs côtés prophétique, dont nous sommes et continuerons d'être largement tributaires. Ne renions point notre source . . .

issue normale. Il n'avait pas suffisamment la perception de ces états très simples par quoi commencent les mouvements politiques d'envergure et toutes les religions; ou bien il n'en profitait pas. D'autres à côté de lui pensaient, mais leur doctrine n'eut pas d'influence, précisément parce qu'elle était susceptible d'en avoir beaucoup. La circonstance qui n'est qu'une conséquence, ne les intéressait point, mais ils tenaient les yeux fixés sur autre chose, qui ne retient la plupart des esprits que lorsqu'elle se traduit par des violences: cette intention profonde, ces aspirations populaires, auxquelles M. Bourrassa n'a jamais accordé de sens pratique véritable. Les Canadiens français expriment par l'attitude une direction qu'ils attendent depuis un siècle qu'on leur imprime.

Le problème est complexe; mais certaines pensées le simplifient. Il y en a une que je placerais au principe de toute réussite politique. Hitler m'en parait l'illustration frappante. Les circonstances, ai-je dit, ne sont que conséquences. On peut leur accorder une importance quelconque, mais l'erreur est de les prendre pour guides, car elles ne précèdent pas. Le futur se joue des conjectures avec une facilité surprenante. Une doctrine doit donc non pas tant reposer sur ce qu'on croit des possibilités présentes que, sur ce qu'on sait des passions populaires, qui sont rarement gratuites.

L'histoire que nous venons de vivre renferme un sens violent. Une question vitale soudain nous fait unanimes, expression sans doute du nom du droit des peuples; mais tout se passe comme si nous n'existions pas; unis ou désunis, nous jouis-

sons d'une influence égale: toujours nulle. M. Bourassa conseille au fond le compromis, c'est ce qu'il a toujours fait. Or, c'est la Constitution qui cause notre faiblesse. La masse du peuple possède une puissance sans rapport avec la part dérisoire que nous avons au gouvernement. C'est pourquoi notre erreur fut toujours le compromis, sur le sujet duquel on devrait bien comprendre une fois pour toutes que ce n'est pas le parti qu'une minorité doit prendre. C'est une politique fondée seulement sur notre puissance apparente, c'est-à-dire sur ce que nous en permet une Constitution vicieuse qui nous affaiblit au lieu de mettre nos moyens en valeur, et qui, loin de corriger les inconvénients du petit nombre, nous rend la liberté toujours accidentelle, indépendante de notre volonté et garantie par les divisions des autres. Qu'on accepte enfin la vérité reconfortante: nous sommes dans la situation du plus faible qui n'est pourtant pas si faible qu'il ne puisse à son gré résister au plus fort. On use beaucoup de ce lieu commun que la minorité doit obéir; mais cela ne vaut qu'entre gens qui ont les mêmes intérêts et les mêmes passions. Il est remarquable que ce fut sans doute l'intention de la Confédération de n'accorder au pouvoir central que les domaines où ces États n'eussent pas de volonté particulière, car c'est l'esprit de toute fédération d'États. Mais l'expérience enseigne qu'on est ici trompé sur bien des points. Il y avait pourtant une solution: c'est que chaque parti eût le pouvoir d'arrêter les entreprises de l'autre. Mais qui l'admettrait? Hors là, je ne vois pourtant que la servitude.

Il faut deux choses: un tout autre esprit, une tout autre politique. Une attitude intransigeante, passionnée, mais en même temps la direction convenable.

Les Canadiens français ont plus le sentiment du sang que celui du sol, et c'est compréhensible. Le Canada n'est pas une valeur. Certains esprits sont assez naïfs pour y placer leur idéal. Mais qu'on médite un peu là-dessus: qu'est-ce qu'un patriotisme qu'on se propose de ressentir ?

Or quand apprendrons-nous qu'en le patriotisme qui nous est propre se trouve le conseil de notre politique ? Nos énergies politiques sont en pure perte dans ce pays: inutiles à nous-mêmes, parce qu'elles ne trouvent pas de cadre où s'exercer; et puis aux autres, avec qui nous sommes toujours en opposition plus ou moins violente.

Seul l'élan vers les réalités douteuses suscite notions et nations nouvelles. L'expérience fait quelquefois voir qu'il y a autant de certitude dans l'inquiétude obscure par quoi les pensées s'annoncent que dans ces pensées mêmes: les pensées seulement sont mieux justifiées. Je ne dis pas que la question qui nous occupe soit uniquement sentie et pas du tout pensée; mais toutes choses contiennent une part d'incertitude qui ne doit pas nous retenir.

Toutefois pas d'événements sans événements: ne cherchons pas dans les réformes à faire la cause principale des événements. Le spectacle d'un vaste soulèvement inspire une foi qui est tout. Car les questions politiques ne rencontrent pas de solutions dans les seules constructions de l'esprit;

mais c'est le problème même qui résout le problème à une certaine pression. C'est ce qui fait qu'un peuple languit longtemps faute de confiance. Cette pensée surtout m'obsède. Je voudrais l'infuser dans toutes les âmes. J'espère que l'on puisse dire un jour de nos compatriotes: il fut une époque où ils contemplèrent l'histoire, puis une autre où ils la firent.

II—Appendice sur l'action

Je me figure notre œuvre politique comme parvenue à ce point d'incertitude où désormais toutes choses doivent être confiées à la volonté pure. La pensée est décevante: pour en sortir plus riche de vérités, on n'en est pas moins riche de doutes. Les idées les plus simples sont douteuses et indécises. L'esprit peut découvrir l'idée, mais non la circonscrire. Je distingue bien celles qu'une vérité détruit, mais non pas celles qui l'attaquent. A plus forte raison pour une doctrine. La pensée pourra servir, mais pourvu qu'elle-même à un certain moment nous débarrasse de la pensée. La discussion avait pour but d'ébranler quelques volontés; et une doctrine, qui est tout autre chose qu'un programme, ne pense pas tant à garantir l'avenir qu'à garantir l'action. Ce qui retient l'action, c'est l'intelligence dont la doctrine délivre. Cet effet une fois produit, les hommes délivrés enfin des adversaires c'est-à-dire d'eux-mêmes, comme cela seul avait de l'importance, n'allez pas faire la sottise en remettant tout en question de revenir sur des idées qui, si on comprend bien

leur rôle, n'ont jamais formé l'objet d'un débat proprement dit.

La grande histoire n'a tort souvent qu'aux yeux des historiens. Un homme comme Hitler ne se trompe pas, c'est l'événement qui le trompe. Les historiens diront, s'il perd la guerre, qu'il aura mal jugé des choses. En réalité, il n'aura jugé ni bien ni mal : ces choses énormes ne se pensent point (si ce n'est après coup, comme c'est le métier des historiens) mais s'exécutent, en quoi je ne sache pas que cet homme extraordinaire ait fait beaucoup d'erreurs. Hannibal passant les Alpes, beaucoup le croient très clairvoyant, mais peut-être s'interdit-il de voir trop clair. L'erreur commune est de compter sur le jugement. Le démon de la difficulté nous travaille tous. La plupart des hommes ont plus de fécondité que de résolution. Un parti à prendre suggère une attitude définitive qui est l'attente, ou la discussion. Cherchez plutôt le parti pris. En politique une opinion n'est là que pour aider les hommes à soutenir une prétention.

Pierre VADBONCOEUR

Au cours d'octobre

Conférence de

René CHALOULT

AU MONUMENT NATIONAL

● Suivez les journaux ●

Notre question nationale

Depuis l'enquête sur « une culture canadienne-française », terminée en janvier dernier, l'ACTION NATIONALE a dû se consacrer à la plus angoissante des actualités.

Elle revient aujourd'hui à ces études qui exigent un dessein plus suivi et une atmosphère moins furieuse.

Un seul enquêteur, cette fois, se charge de la besogne, qui ne manque pas d'ampleur, puisque c'est toute notre question nationale qu'il va explorer. Il se défend de rien inventer: « Notre intention, écrit-il, n'est donc pas tant de dire du neuf que d'ordonner, que de synthétiser des matériaux déjà existants ». Mais c'est précisément dans la synthèse, dans la vue d'ensemble, qu'est la nouveauté.

L'auteur va nous aider à mettre nos idées en ordre; il reprendra des faits connus, des pensées parfois familières, pour leur donner, avec leur rang, leur signification réelle. Sans doute on ne partagera point toujours la totalité de ses opinions; mais pour avoir repris froidement et analysé sévèrement des notions si souvent vagues ou floues en nos esprits, il aura donné plus d'étoffe à nos convictions, plus de cohésion à nos pensées, plus de raisons à nos espoirs.

INTRODUCTION GENERALE

Ce travail que, pour plus de commodité, nous présentons aujourd'hui sous forme d'une série de leçons, est le fruit d'une expérience personnelle tentée à propos de l'enseignement de notre histoire et constitue un essai d'exposition méthodique et raisonnée de la question nationale telle qu'elle se pose au Canada français.

De nos jours où tout est remis en discussion, il importe souverainement, croyons-nous, que les jeunes qui demain auront à opérer ou à consentir les réformes nécessaires prennent dès maintenant une vue nette et juste des principaux problèmes qui les concernent à titre de Canadiens français. Aussi avons-nous cru utile d'ajouter au cours ordinaire d'histoire du Canada un exposé qui nous paraissait apte à engendrer chez la plupart d'entre eux autre chose qu'un vague sentimentalisme, mais des opinions fermes parce que fondées en réalité, et des convictions éclairées capables de se traduire un jour en des actes libérateurs.

A ce but précis tout a été subordonné, tout concourt dans cet exposé: forme, méthode et plan.

Visant avant tout à la logique et à la clarté de l'exposition, il nous a paru préférable d'adopter une présentation à forme synthétique, d'enrichir notre texte de faits et d'idées plutôt que de développements oratoires ou émotifs, bref, d'user surtout des moyens susceptibles de procurer au tout cohérence, intelligibilité et force démonstrative.

De la méthode et du plan adoptés dans ce travail, il sera question plus loin; pour le moment

il importe de répondre à cette interrogation qui se pose tout naturellement au début d'une enquête: de quoi s'agit-il ?

I. — DEFINITION

Il est clair que nous ne pouvons aborder l'étude des faits sans nous déterminer au préalable un but précis servant non seulement à limiter, mais à diriger nos recherches ainsi qu'à coordonner et à concentrer nos découvertes.

Préciser ce que nous entendons par « Notre question nationale », ce sera du même coup indiquer ce but. Risquons donc la définition suivante: *c'est l'ensemble des problèmes que posent la survie et l'épanouissement de l'élément français au Canada en général et dans le Québec en particulier.*

Reprenons pour les commenter et les expliquer brièvement chacun des membres de cette définition.

L'ensemble des problèmes

Nous pouvons le soupçonner dès le début, et d'ailleurs la suite de ce travail le démontrera longuement: il s'agit non pas d'un unique problème, mais d'un ensemble, d'un enchaînement de problèmes se posant à la fois dans les faits et dans les idées, unis intimement entre eux par des liens de dépendance et de réaction réciproques, au point que l'on ne peut tenter l'étude ou la solution d'un seul sans immédiatement s'embarasser dans les replis des autres.

Notre question nationale n'est donc pas une chose simple. Loin de là! A cet égard elle participe de la réalité canadienne, elle-même « infiniment complexe », comme l'avouait Siegfried. Impossible par conséquent d'en arriver à une idée adéquate et juste en cette matière, si un seul des problèmes qui la composent est omis ou négligé. Impossible aussi de tenter de la résoudre par des distinctions formalistes ou à coups d'affirmations péremptoires. Il y faut une grande connaissance de la réalité et beaucoup de prudence.

... que posent la survivance et

l'épanouissement de l'élément français

Ces mots précisent l'objet formel de notre enquête, ou si l'on veut, l'angle sous lequel seront considérés les divers problèmes en cause. Nous ne les traiterons donc pas dans toute leur ampleur, mais seulement au point de vue de « la survivance et de l'épanouissement de l'élément français ».

Par cette double expression, nous entendons marquer le double aspect de notre question nationale. Elle est sans doute d'abord un problème de survivance, mais elle n'est pas que cela. Survivre pour une nationalité comme la nôtre ne saurait être l'unique idéal, tout l'idéal, car la survivance est possible même avec une participation des plus insignifiantes à la vie de notre propre pays. Envisagée d'une façon compréhensive, la question nationale, chez nous, tout particulièrement dans le Québec, ne peut se borner à ce seul aspect; c'est, en

outre, d'un problème d'épanouissement qu'il s'agit, d'un épanouissement rendu possible d'abord et surtout grâce à un ordre politique fondé sur la justice et assurant, non seulement de droit mais de fait, l'égalité de conditions et le libre développement et rayonnement des particularités ethniques de l'élément français.

Ainsi qu'on a pu déjà s'en rendre compte, nous identifions dans ce travail « national » à « canadien-français » et non à « canadien tout court »; de cela nous rendrons raison et longuement en traitant plus tard du problème du nationalisme.

... au Canada en général et dans le

Québec en particulier

Par ces mots nous reconnaissons deux faits: la solidarité de tous les groupes français au Canada et l'importance particulière du Québec.

Il serait injuste, croyons-nous, d'exclure *a priori* d'une étude intitulée « notre question nationale » les problèmes propres aux minorités françaises des autres provinces. Nous n'en sommes pas encore à croire que le Québec constitue à lui seul tout le Canada français ou que l'on puisse parler et écrire comme si, de fait, il y avait exacte équivalence entre Franco-Québécois et Canadiens français.

D'un autre côté, traitant des problèmes généraux qui intéressent toute notre nationalité, nous ne pouvons pas ne pas mettre au premier rang de nos préoccupations la province où se concentrent

les quatre cinquièmes des forces canadiennes-françaises et sur qui pèse en majeure partie la responsabilité de la survivance et de l'épanouissement de notre élément au Canada.

Si la province de Québec n'est pas tout le Canada français, elle en a été et elle en demeure la cellule-mère, le rôle dynamique et le centre vital. On l'a dit déjà, et nous aurons l'occasion d'y revenir par la suite: le Québec a charge d'âmes et Québec n'est pas une simple capitale de province, c'est la capitale du Canada français, c'est la capitale de l'Amérique française. Voilà pourquoi tout ce qui l'affecte prend aussitôt mesure de problème national.

II. — METHODE ET PLAN

De quoi s'agit-il ? De tout ce qui intéresse le Canada français en tant que tel. La matière est vaste: comment l'ordonner ? Notre méthode, empruntée à la philosophie et à l'expérience, pourrait s'exprimer en cette brève formule: par le réel former la pensée et par la pensée diriger l'action. Sur le terrain national, comme partout où l'esprit humain est à la recherche de la vérité pratique, l'on n'arrivera à savoir vraiment *que faire* que lorsqu'on aura établi clairement *que penser*, et — mis à part le cas où s'impose l'argument d'autorité, — l'on n'établira clairement que penser qu'au moyen d'un contact intime avec *la réalité* elle-même, parce qu'il est dans l'ordre d'une saine psychologie humaine que nos actes naissent de nos idées et nos idées, de l'observation des faits.

De cette méthode découle tout naturellement le plan adopté et que trois mots résument : les faits, les idées et les actes. Les faits qui ont fondé et fondent encore l'existence de notre question nationale, les idées qui sont nées de ces faits et qui s'agitent aujourd'hui autour d'elle, les actes enfin qu'il faut poser pour tenter d'y apporter une solution satisfaisante.

Détaillons quelque peu ce plan fort sommaire.

Les faits

La réalité constitue notre point de départ. Même s'il y a grand risque de s'égarer dans ce qui semble d'abord un inextricable réseau de faits divers, l'aventure, non seulement vaut la peine d'être tentée, mais s'impose comme la première condition d'une pensée juste et d'une action éclairée sur le terrain national. C'est aussi la meilleure façon de démontrer que cette présente question n'est pas le résultat d'une idée fixe ou d'une marotte, ni le produit de quelques imaginations en mal de pessimisme.

Il ne s'agit pas toutefois de présenter une étude détaillée et complète de chacun de nos problèmes actuels, mais seulement de montrer comment et pourquoi ils se posent, comment et pourquoi ils ont donné naissance aux problèmes d'idées que nous verrons bientôt.

Dans quel ordre allons-nous mener notre enquête sur le terrain des faits ? Il faut, semble-t-il, partir de cette réalité fondamentale qui est la coexistence des races au Canada. Une fois ce pre-

mier problème posé et expliqué, les autres viendront s'ordonner d'eux-mêmes selon le cours naturel des faits nés du conflit entre les deux races dans les principaux domaines de la vie canadienne, en particulier dans les domaines politique, économique, social et culturel. En tout, ce serait donc cinq problèmes différents que nous aurons à traiter dans une première partie.

Les idées

Des faits, nous nous élèverons ensuite aux problèmes d'idées qui en dérivent et que nous grouperons autour de ce sujet capital qu'est le problème du nationalisme. A la fois, point de convergence de toutes les conclusions des problèmes précédemment énoncés et source centrale de rayonnement énergétique dans le domaine de l'action, l'idée nationaliste mérite au Canada une considération toute particulière. Aussi essaierons-nous d'en donner une vue large et aussi juste que possible en l'étudiant, non seulement sous son aspect statique, en tant qu'elle inclut une partie doctrinale prêtant à controverse et repose, en fait, sur un fondement constitutionnel propre à notre pays, mais en plus sous son aspect dynamique, en tant qu'elle aspire à se réaliser dans un État national.

Donc, dans cette seconde partie, trois grands problèmes à considérer: le problème du nationalisme, soit en général, soit canadien-français en particulier, le problème constitutionnel et le problème de l'État français.

Les actes

Instruit par un long contact avec les faits, éclairé sur le fondement et la nature des idées en cause, nous pourrons enfin aborder avec une sécurité plus grande le domaine de l'action. Parvenu à ce point de notre enquête, il ne nous restera qu'à montrer non seulement ce qu'il est permis, mais aussi ce qu'il est nécessaire de faire pour tenter de résoudre d'une façon adéquate notre question nationale. Pourquoi agir ? Où nous inspirer ? Que faire ? Telles sont les trois grandes questions auxquelles nous tenterons alors de répondre. En conséquence, il nous faudra reprendre un à un les problèmes de faits exposés dans notre première partie pour chercher à leur appliquer à chacun une solution aussi appropriée que possible.

L'entreprise, nous ne l'ignorons pas, est fort hasardeuse ; mais, en ce dernier point comme tout au long de ce travail, si nous n'avions pour nous guider que nos lumières personnelles, nous ne nous serions jamais risqué dans une telle aventure. Sur tous ces problèmes, heureusement, il existe un ensemble d'opinions, d'avis et de jugements constituant en quelque sorte une tradition authentiquement canadienne-française. C'est de cette tradition que nous avons voulu nous inspirer, c'est d'elle que nous espérons être l'écho dans ces pages.

Notre intention n'est donc pas tant de dire du neuf que d'ordonner, que de synthétiser des matériaux déjà existants. Ainsi présenté cet essai apparaîtra sans doute moins téméraire et plus digne de confiance.

LE PROBLEME DES RACES

(1ère leçon)

Il y a longtemps que l'on s'est rendu compte que le problème fondamental au Canada était celui des races, mais personne n'a exprimé cette vérité avec plus de force que lord Durham en 1839. S'attendant à trouver un conflit politique entre le gouvernement et le peuple, le noble lord est tout surpris de découvrir, comme il le dit, « deux nations combattant dans le sein d'un seul État, une lutte, non de principes, mais de races ».

Ce qui le frappe surtout, c'est l'évidence de ce conflit: « Le conflit des races, écrit-il, s'impose aux sens mêmes, d'une façon irrésistible et palpable, comme l'origine et l'essence de toute discordance qui divise la province; toute querelle est entre Anglais et Français, au début, ou le devient avant d'être terminée ».

C'est aussi sa profondeur: « Il est à peine possible de concevoir, ajoute-t-il, des descendants de nation européenne plus différents les uns des autres par le caractère et le tempérament, plus totalement séparés les uns des autres par la langue, les lois, les mœurs, ou placés dans des circonstances mieux calculées pour produire la mésentente mutuelle, la jalousie et la haine. »

Cent ans après Durham, ces observations auraient à peine besoin d'être retouchées pour exprimer la situation actuelle. Le problème primordial, celui auquel on se heurte au début de toute enquête sur les réalités canadiennes et qui

se trouve en quelque sorte à l'origine de tous les autres, c'est encore le problème des races, ou plus explicitement, le problème de la cohabitation nécessaire des races britanniques et française sur un territoire commun, ainsi que de la conciliation de leurs intérêts réciproques. De la solution de ce problème dépendent en grande partie la paix intérieure et l'avenir de la patrie canadienne.

Pour faire comprendre comment il se pose en réalité, il nous suffira d'en donner une brève esquisse, d'abord historique, puis psychologique.

I. — ESQUISSE HISTORIQUE

L'histoire du problème des races au Canada est liée intimement à celle de l'évolution politique intérieure de notre pays, au point que l'on ne peut guère étudier l'une sans l'autre. Il est possible toutefois de considérer surtout l'aspect racial dans cette évolution. C'est ce que nous ferons en décrivant les origines et les diverses phases du présent problème.

A) Ses origines

Deux faits historiques sont aux origines de ce problème des races, deux faits, lointains sans doute, mais dont les conséquences et les contre-coups forment la trame même de l'histoire canadienne depuis près de deux siècles et n'ont pas fini de se faire sentir: la conquête de 1760 et la volonté de survivre de nos ancêtres.

1) La conquête de 1760

La conquête anglaise de 1760 effectua un bouleversement sans précédent dans la vie intérieure du pays canadien. C'est elle qui permit et légitima l'établissement d'une autre race sur le sol découvert et humanisé par les Français. Sans 1760, il n'y aurait pas eu de question nationale ou du moins elle ne se serait pas posée avec une telle acuité. Nous serions demeurés une seule nation parlant une même langue et pratiquant une même foi; nous aurions, en somme, continué à n'être que des Canadiens tout court, comme nous l'avions été pendant les 150 années précédentes du régime français.

Ce fait de la conquête, en opérant le partage forcé de la patrie, vint briser à jamais l'homogénéité ethnique, linguistique et religieuse du Canada, compliquer la notion si claire jusque-là du patriotisme, et déposer les germes des multiples problèmes auxquels nous devons actuellement faire face.

2) La volonté de survivre de nos ancêtres

Il y aurait eu un moyen radical, un seul, de tuer dans l'œuf tous ces germes: l'abdication volontaire des vaincus. Si elle s'était produite, tout le cours de l'histoire canadienne en aurait été changé, notre question nationale ne se poserait pas aujourd'hui et le rêve de tant de nos compatriotes se serait depuis longtemps réalisé: le Canada — en supposant toutefois qu'il existât encore un Canada

distinct et non plus seulement des États-Unis d'Amérique —, le Canada ne contiendrait plus que des Canadiens tout court, c'est-à-dire, en fait, des Canadiens de langue et de culture anglaises.

Mais, — et ce fait, à notre avis, égale en importance celui de la conquête britannique — nos ancêtres ont refusé d'abdiquer, de trahir, introduisant ainsi dans l'histoire notre question nationale; et c'est parce qu'ils l'ont voulu délibérément qu'elle se pose encore depuis près de deux siècles et que nous sommes là pour l'étudier et tenter de la résoudre aujourd'hui.

Tels sont les deux faits primordiaux sur lesquels repose la constitution raciale de notre pays et dont nous allons résumer à l'instant l'évolution historique.

B) Ses diverses phases

Toute l'histoire canadienne désormais va être dominée par le problème de ces deux races à la recherche d'un *modus vivendi* en commun, lequel ne peut comporter pratiquement que deux modalités: l'assimilation d'une race par l'autre ou l'association des deux sur une base d'égalité.

Assimilation ou association, telle est l'alternative fatidique à inscrire au fronton de notre problème de races depuis 1760, tels sont les deux pôles entre lesquels va osciller constamment la politique du vainqueur et se jouer le sort du vaincu.

Rappelons brièvement les grandes phases de ce problème.

1) Essai d'une politique d'assimilation

Par la proclamation et les instructions royales de 1763, le conquérant se prononce ouvertement en faveur d'une politique d'assimilation. L'attaque porte à la fois sur le terrain religieux et sur le terrain judiciaire.

Murray reçoit l'ordre de « n'admettre aucune juridiction étrangère dans la province » et de donner « tout l'encouragement possible à la construction d'écoles protestantes, afin de parvenir à établir l'Église d'Angleterre tant en principe qu'en pratique, et que les dits habitants puissent être graduellement induits à embrasser la religion protestante et à élever leurs enfants dans les principes de cette religion ».

En outre sur le terrain judiciaire, il est exigé que tous les jugements soient rendus « autant que possible conformément aux lois anglaises ». C'est donc par ricochet l'existence même de la langue française qui est en cause.

De cette proclamation royale, œuvre personnelle de George III d'Angleterre, le juriste Thurlow devait dire un jour : « Si elle devait être considérée comme créant une constitution anglaise . . . je déclarerais qu'elle fut un des actes de la plus excessive, de la plus absurde et de la plus cruelle tyrannie qu'une nation conquérante ait jamais commise envers une nation conquise . . . »

Menacés dans ce qu'ils ont de plus cher, dans ce qu'ils considèrent comme l'essence même de leur nationalité, les vaincus organisent aussitôt la résis-

tance. Dix ans plus tard, leur point de vue triomphe et la politique du vainqueur prend une nouvelle orientation.

2) Vers une politique d'association (1774)

Cette marche vers l'association se fera en deux étapes. Par l'Acte de Québec, l'Angleterre désavoue sa politique précédente comme « contraire à l'état et aux circonstances où se trouvait la colonie » et revient à des idées plus libérales. En reconnaissant et garantissant officiellement aux Canadiens leurs libertés civiles et religieuses, elle leur accorde en quelque sorte un certificat de laissez-vivre, un billet d'admission en tant que nationalité distincte dans l'Empire britannique, en un mot, leur *Grande Charte*.

C'était le premier pas. L'Acte constitutionnel de 1791 en sera le second. Non seulement il octroie la liberté politique, mais il crée un Canada français dont la garde est confiée en principe aux représentants du peuple. C'est la renonciation solennelle de l'Angleterre à toute politique d'assimilation.

Malheureusement, au Canada, la minorité anglaise n'y renonce pas: elle ne peut se résoudre à la perte de ses privilèges et au refrènement de ses tendances assimilatrices. Les Canadiens français, bien que formant les dix-neuf vingtièmes de la nouvelle province, se voient systématiquement fermer l'entrée des hautes fonctions administratives, surtout des deux conseils chargés d'assister le gouverneur; de cette liberté que la métropole leur a octroyée, ils ne peuvent se servir qu'avec la

permission d'une minorité hostile, qui prétend garder à tout prix sa prépondérance politique.

Cette fois, le conflit entre les deux races dégénère en violences, en rébellion ouverte: c'est 1837, Durham, l'Union.

3) Retour à la politique d'assimilation (1840)

L'Acte d'Union de 1840 marque le retour officiel à une politique agressive d'assimilation. Les volontés assimilatrices, mises en branle par la proclamation de 1763 et refrénées quelque peu ensuite mais jamais complètement rétractées en fait, éclatent dans un sursaut qui prétend tout emporter: désormais au pays canadien il n'y aura plus qu'un seul État, qu'une seule langue officielle, qu'une seule nationalité. La race française n'aura plus droit de vie.

L'on sait le résultat de cette politique irrationnelle, de cet « acte d'injustice et de despotisme », selon le mot même de Lafontaine. Un an après, le gouverneur se voit forcé de recourir à la collaboration de l'élément français "as a people and as a race". Quelques années encore, et le discours du trône sera lu dans les deux langues à l'avenir également officielles de l'État canadien. C'était, surtout à partir de 1848, le retour de fait à la seule politique possible.

4) Consécration juridique de la politique d'association (1867)

Après cent ans de heurts et de tâtonnements, les deux races parviennent enfin à adopter un *modus*

videndi acceptable en principe à l'une et à l'autre: la fédération sur une base d'égalité. Le Canada français ressuscite et la langue française s'inscrit dans la nouvelle constitution comme l'une des deux langues officiellement reconnues par l'État fédéral. John A. MacDonald prononce ces paroles historiques qui semblent bien clore le conflit centenaire: « Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération ».

Commentant un peu plus tard la nouvelle constitution, ce même homme d'État ajoutera: « Il n'y a ici ni vainqueurs ni vaincus . . . Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont, à l'heure actuelle, dans une condition d'absolue égalité, jouissant de droits égaux en tout domaine: langue, religion, propriété, droits personnels ».

Pouvait-on souhaiter à la politique d'association un triomphe juridique plus complet? Il semblait bien que non, alors. Mais aujourd'hui, il y a doute: l'on sent que le malaise persiste, qu'il va falloir recommencer l'œuvre de 1867 et l'on ne se gêne pas pour écrire que « l'unité artificielle de la Confédération n'a pas réglé le problème des races » (Siegfried).

Pour être vraiment efficace, pour produire les résultats qu'on était en droit d'en attendre, la politique d'association ne devait pas se borner à une belle déclaration de principes, elle devait surtout être pratiquée. Or elle n'a triomphé que dans les textes constitutionnels et non dans les

faits eux-mêmes, comme nous le verrons à propos de notre problème politique. Les provinces anglo-protestantes n'ont pas tardé à l'abandonner pratiquement, pour revenir à une politique ouverte ou sournoise d'assimilation, et cela avec la tolérance, pour ne pas dire la complicité, du pouvoir fédéral, constitué pourtant le gardien des minorités de par l'Acte de 1867.

Comment expliquer un tel revirement, une telle impuissance à faire triompher le principe fédératif ? La réponse exige une analyse plus intime de la situation psychologique actuelle des deux races.

Richard ARÈS S.J.

(à suivre)



M. René Chaloult n'est pas un isolé !

A la suite du procès retentissant qu'on lui a fait subir, et du banquet que lui offrait la Ligue pour la Défense du Canada après son acquittement, les enquêteurs Gallup ont interrogé les Canadiens français du Québec à propos de M. René Chaloult.

Voici les résultats de l'enquête, tels que reproduits dans l'*Action catholique* du 22 août dernier :

«... On ne peut mettre de l'avant (cette enquête l'indique) que les opinions exprimées par des hommes tels que René Chaloult soient seulement celles d'une minorité bruyante. Le fait que *quatre-vingt-quatre* (84) *pour cent des personnes interrogées ont entendu parler de René Chaloult* peut être attribué à la publicité qui a suivi son récent discours et le procès qu'il a subi en vertu des règlements de la défense du Canada. Mais la publicité seule ne suffit pas à expliquer le fait que *des personnes qui ont entendu parler du député de Lotbinière, 74 pour cent l'approuvent, 17 pour 100 le désapprouvent et que 5 pour 100 restent neutres. Les autres 4 pour 100 n'ont pas exprimé leurs vues.*»

Un Maxime Raymond, un René Chaloult, un Paul Guoin et un Philippe Hamel expriment donc aujourd'hui, du point de vue politique, le sentiment profond de leurs compatriotes.

CHRONIQUES

Dans la cité

Monsieur Duplessis est-il sincère?

Le chef de l'Union nationale a attaché son nom à une phase de notre histoire provinciale. Pendant quelques années, il a joué un rôle de premier plan, tant comme chef de l'opposition qu'à titre de premier-ministre. Il a suscité au sein de la population de l'enthousiasme et de l'indignation, il a su capitaliser ces sentiments au profit de son groupe politique. Il a réussi à s'attacher des lieutenants, et à perdre quelques-uns des plus dignes compagnons de ses luttes. Bref, il demeure un personnage discuté et très discutable.

Après une maladie grave qui l'a tenu éloigné durant de nombreuses semaines de l'Assemblée législative, il paraît aujourd'hui entièrement remis et disposé à reprendre sa carrière publique. Il se rend régulièrement à ses bureaux du parlement, il reçoit des visiteurs, il donne des entrevues aux journalistes, il lance des fléchettes au gouvernement, le défiant de tenir des élections complémentaires. L'élévation à la magistrature de M. Bernard Bissonnette, président de la Chambre et député de l'Assomption, et de M. Wilfrid Girouard, procureur général et député d'Arthabaska, prive ces deux comtés de leurs représentants à Québec. Au cours de la dernière session, le premier-ministre, M.

Adélard Godbout, a fait amender la loi électorale qui obligeait le gouvernement à tenir une élection après qu'un laps de temps déterminé se fût écoulé. Le but de cette législation était nettement partisan; de cette façon, les stratèges du parti au pouvoir auraient plus de latitude pour organiser une élection au moment jugé le plus opportun. M. Duplessis ne perd donc pas une occasion pour réclamer la tenue d'un scrutin dans ces deux comtés.

Le dimanche, 23 août, M. Duplessis inaugurerait une série de ralliements politiques à Trois-Rivières. Le public avait hâte de connaître dans quel sens s'orienterait cette reprise de contact, après plusieurs mois de silence. En fait, cette assemblée et celles qui suivirent apportèrent peu de nouveau. C'étaient toujours les mêmes tirades verbeuses, les mêmes dénonciations. Variations peu intéressantes sur un thème archi connu. M. Duplessis et les orateurs qui prononcent des discours sur la même estrade que lui ne se mettent pas en frais de se renouveler. Ils vitupèrent contre le gouvernement de Québec et contre le gouvernement d'Ottawa. Leurs griefs ne manquent pas de fondement, c'est entendu, mais ils ne fournissent aucune solution pratique, aucune idée originale pour améliorer un état de choses qu'ils s'accordent avec la majorité de la population pour trouver déplorable.

Comme à l'accoutumée, M. Duplessis n'a pas d'expressions assez violentes pour condamner les brèches commises à l'autonomie provinciale par le gouvernement King, avec l'assentiment du gouvernement Godbout. C'est là son grand cheval de bataille et il serait injuste de prétendre qu'il

n'a pas raison de s'attaquer à cette question, qui est grosse de conséquences pour l'avenir de notre province. On se souvient au reste qu'au cours de la session de 1942, M. Duplessis prononça à la Chambre sur ce sujet un discours solide, fortement documenté, très supérieur à ses harangues publiques actuelles.

Si M. Duplessis n'avait jamais été premier-ministre, s'il n'avait jamais assumé les responsabilités du pouvoir, nous devrions juger son action présente avec une sympathie beaucoup plus vive. Nous n'aurions alors aucune raison valable pour douter de sa sincérité et surtout de son aptitude à corriger les torts qu'il dénonce. Mais nous nous souvenons qu'il a présidé aux destinées de la province pendant trois ans, porté par une vague populaire extrêmement forte et jouissant d'un mandat plus étendu que celui de la plupart de ses prédécesseurs. Il pouvait accomplir beaucoup pour le triomphe des idées qu'il affichait alors et qu'il défend encore verbalement. Ce devoir qui s'imposait à lui, l'a-t-il exécuté de façon à lui mériter la gratitude unanime de ses compatriotes ?

Pour une foule de raisons, nous estimons que son administration a, dans l'ensemble, déçu l'attente des braves gens qui lui avaient donné leur confiance d'une façon non équivoque. De ce demi-échec, M. Duplessis n'est pas entièrement responsable. Dans de nombreuses circonstances, son entourage le desservit; mais cet entourage, le plus souvent médiocre par le talent ou par le caractère, qui l'avait recherché, sinon M. Duplessis lui-même ?

L'Union nationale, dont le noyau était formé de l'ancien parti conservateur auquel s'étaient associés des gens venus de différents milieux, arrivait au pouvoir après un régime libéral qui avait duré trente-neuf ans sans interruption. Les nouveaux venus n'avaient donc pas eu l'avantage de faire l'apprentissage de l'administration. La maladresse causa leur perte. A cela s'ajoute que certains d'entre eux, peu scrupuleux et pressentant que leur heure serait éphémère, mirent les bouchées doubles . . .

Or, le premier-ministre avait fait campagne en faveur du programme de l'Action libérale nationale, lui-même issu d'un manifeste rédigé quelques années plus tôt par un groupe d'hommes d'études, bien au fait des multiples problèmes de la province de Québec. Ce fut pour lui un tremplin qu'il mit au rancart après s'en être servi pour parvenir à ses fins. Il fit davantage; il prit soin d'éloigner les hommes que la population, avec raison, identifiait avec une politique résolument nationale et dégagée des procédés habituels de la politicaille démagogique.

La première victime de cette épuration, ce fut Paul Gouin. M. Duplessis manœuvra de façon à obliger le fondateur de l'Action libérale nationale à se retirer, car il devenait un témoin gênant pour les bris de promesses qu'il entendait consommer par la suite. Un moment ébranlé, le peuple du Québec, à qui l'on fournissait des informations incomplètes sur toutes les circonstances de la rupture, se reprit à espérer que M. Duplessis entreprendrait néanmoins le travail de régéné-

ration auquel il s'était engagé. N'avait-il pas à ses côtés des hommes comme Philippe Hamel, René Chaloult, Ernest Grégoire, tous capables de faire respecter leurs idées ?

Les difficultés commencèrent dès la formation du cabinet. Avec une intransigeance qui est bien dans sa manière, M. Duplessis agit de façon à indisposer l'aile nationaliste de son parti. Il apparut bientôt évident que la collaboration harmonieuse était une impossibilité. Avec éclat, MM. Hamel, Grégoire et Chaloult se séparèrent de leur nouveau chef qui les poursuivit tout au cours de son règne d'une haine féroce et qui tenta l'impossible pour les démolir dans l'opinion publique. Il s'était enfin constitué l'entourage qui lui convenait, des hommes sans grande envergure intellectuelle et avant tout préoccupés de faire de la politique pratique.

Il serait trop long de raconter l'histoire de toute la législation qu'élabora l'Union nationale. Comme dans tout gouvernement, il y eut du bon, du médiocre et du franchement mauvais. Ce qui est surtout remarquable, c'est que M. Duplessis agit selon ce qu'il jugeait être les nécessités du moment, sans se soucier en aucune façon des principes qui étaient à la base du programme qu'il avait défendu pendant sa campagne électorale. En un vil plomb l'or pur s'était changé.

Deux exemples suffiront à le démontrer. L'Union nationale avait maintes fois reproché à l'ancien gouvernement libéral d'ignorer les légitimes revendications des unions ouvrières. Ses membres avaient hautement proclamé leur attachement aux libertés

syndicales. Ils promettaient de faire adopter des lois qui reconnaîtraient les privilèges des groupements ouvriers et mettraient de l'ordre là où trop longtemps avait régné la confusion.

Or, par l'introduction des projets de loi 19 et 20, le gouvernement se soustrayait à la loi dite des salaires raisonnables et à l'effet des contrats collectifs. Le mauvais exemple partait de haut. A une délégation de la Fédération provinciale du Travail qui lui reprochait, au cours d'une entrevue, le 25 janvier 1939, de saboter la législation ouvrière, M. Duplessis répondait par une tentative d'échappatoire, qui ne donnait pas le change sur ses véritables intentions. « Il n'est pas toujours facile, affirmait-il, d'atteindre les intéressés, chaque fois qu'une question est soulevée, mais dans les affaires importantes, nous ne demandons pas mieux que de les consulter. » En d'autres termes, le gouvernement entend agir à sa guise, il se place lui-même au-dessus de la loi.

M. Duplessis ne se prive pas d'opérer des volte-face, quand il croit y voir son profit. Il fut facile de s'en rendre compte lors de la discussion des deux motions Chaloult sur la guerre. Lors de la première, l'Union nationale était au pouvoir. Pour ne pas blesser certains de ses amis, M. Duplessis usa de tous les procédés dilatoires pour empêcher cette motion d'être appelée à l'ordre du jour. Tous les arguments furent bons pour tergiverser et atermoyer. Il redoutait surtout que M. Chaloult ne retirât de cette initiative un prestige qu'il utiliserait contre lui. Ceux qui jusque là avaient continué de voir dans le premier ministre un chef

capable de prendre ses responsabilités à une heure grave durent déchanter.

Il y eut pis. Une fois retourné dans l'opposition, M. Duplessis voulut retrouver sa popularité et sa clientèle de jadis. Quand M. Chaloult proposa sa seconde motion, le gouvernement libéral, lié étroitement à l'administration d'Ottawa, s'employa à l'écarter, grâce à sa très forte majorité. A son tour, M. Godbout chercha à se débarrasser d'une proposition aussi gênante, qui l'obligeait, ainsi que ses députés, à prendre ouvertement parti. Le groupe duplessiste se découvrit alors une âme d'apôtre et un zèle inédit. Il ferraila ferme pour vaincre la résistance acharnée du gouvernement. Il détruisit avec verve tous les arguments qu'il avait lui-même invoqués pendant qu'il était au pouvoir. C'était tout à l'avantage du parti; mais il y avait dans ce spectacle, pour qui savait se souvenir, quelque chose de grotesque.

Nous pourrions allonger la liste de ces palinodies. M. Duplessis avait un jour décidé de passer une loi à l'effet de rendre officiel le texte français du code civil dans les contestations judiciaires. Devant l'agitation de la *Gazette*, qui se voilait la face d'indignation et criait au crime de lèse-majesté, le premier ministre n'eut rien de plus pressé que d'abroger sa loi à la session suivante. Pour combattre la dictature économique dont il s'était montré un dénonciateur intrépide, il se contenta de quelques lois bâclées, qui corrigeaient quelques abus, sans oser s'attaquer à la racine du mal. Qu'on relise les plaidoyers du docteur Philippe Hamel entre 1936 et 1939, et on se rendra compte

qu'il n'y avait à peu près rien de changé. Qu'on se rappelle la très fameuse grève du Textile . . .

Bref, M. Duplessis a les caractéristiques du vieux chef de parti : nationaliste, il l'est volontiers dans l'opposition ; mais le pouvoir lui monte à la tête et il oublie ses idées sitôt franchies les portes du ministère.

M. Duplessis est-il sincère ? La vérité, c'est qu'il est un politicien de la vieille école, rompu aux habiletés manœuvrières des débats politiques et incapable de s'élever à la hauteur des grands problèmes. Il participe de ce dangereux complexe de trop d'hommes publics qui ont une sincérité successive. Malgré son âge, il traite tout et tous avec une incurable légèreté et croit trouver des solutions permanentes à l'aide d'un calembour facile. Il n'a que sourires pour les hommes d'idées, alors qu'il se flatte d'être exclusivement pratique. Dans l'opposition, il n'a que l'ambition de regagner le pouvoir. A la tête de l'administration, il s'amuse à régner, il fait preuve de beaucoup de fanatisme partisan, il ne se soucie guère d'opérer des réformes profondes. M. Duplessis n'est pas un mauvais homme, il est surtout superficiel et peu convaincu.

La série actuelle de ses assemblées publiques n'a qu'un but : regagner une opinion qu'il sent lui échapper. De Trois-Rivières, il a entendu les échos enthousiastes du banquet Chaloult au marché Atwater, il redoute la formation d'un nouveau parti provincial composé d'hommes au-dessus de tout reproche et capables de mettre à exécution le programme qu'ils défendent. C'est pourquoi il insiste tellement sur l'autonomie provinciale ; ses

orateurs ne perdent pas une occasion de répéter ce que d'autres proclament aujourd'hui, M. Duplessis a été le premier à l'affirmer, dès 1936. Il compte ainsi faire échec à un mouvement dont il craint l'emprise sur la population de la province de Québec. Y parviendra-t-il ? Seul l'avenir le dira avec certitude, mais il est permis de croire toutefois que nos compatriotes sincères ne courront plus le risque de se fier à de faux bergers.

Jean NICOLET



Centenaire de Chicoutimi

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle...

Cela peut s'entendre tout aussi bien de ceux qui ont aimé la *terre neuve* avec de tels risques, qu'ils reproduisent tous les périls de la guerre, mais dans un but positif d'établissement permanent. Le centenaire de Chicoutimi nous ramène à une conception féconde de l'héroïsme.

Cent ans pour l'individu, c'est le maximum de l'élan vital. Pour les peuples, cela signifie un pas en avant dans cette pénombre de l'avenir, si mal éclairé aux yeux des plus lucides, où l'on tâtonne, en se guidant au travers des difficultés innombrables.

Les centenaires n'apportent pas tous le même profit. Celui-ci nous plonge dans une atmosphère de fraîche et jeune humanité, dont l'essor et la

vivacité ont quelque chose de suggestif, et qui nous rendent à nous-même cette confiance essentielle, ébranlée par près de cent ans de veulerie et d'anémie politiques.

Pour se rendre compte des ressources profondes de notre peuple, il faut pour ainsi dire enjamber par-dessus cette période de médiocrité et retrouver tout près de nous cette époque d'entreprise hardie, et qui, aux yeux des prudences bourgeoises, frise la folie. On recommande à ceux qu'un scepticisme désabusé maintient en défiance contre tout effort de rénovation, la lecture de *l'Histoire du Saguenay*.¹ C'est une histoire toute remplie de cette insécurité radicale, de cette imprévoyance productive dont parlent les évangiles, et qui jette des êtres jeunes mais musclés, d'un sens joyeux de la vie, d'un bon sens sans platitude, dans les hasards de l'aventure. On n'a jamais vu des paysans laisser avec plus d'effronterie la tranquillité des vieilles terres, pour l'extravagance des terres neuves. Ces colons viennent surtout du comté de Charlevoix, et d'un peu partout des rives du Saint-Laurent, apportant avec eux un ferment de coutumes, d'habitudes diversifiées, adaptées au nouvel habitat.

Nous sommes un peu blasés sur nous-mêmes, sur ceux qui vantent notre opiniâtreté proche ou lointaine. Laissons un Européen qui sait regarder et écouter, nous décrire ses impressions :

« Ces gens sont des émigrés récents, donc des hommes qui se sont décidés, à une époque encore

¹ *L'Histoire du Saguenay*, rédigée en collaboration par la Société historique du Saguenay, de Chicoutimi, et dont l'abbé Tremblay est la cheville ouvrière.

toute proche, à tenter la grande aventure de quitter une vieille paroisse avec toutes ses habitudes pour se lancer dans l'inconnu et les risques d'un défrichement . . . La race . . . (de ces paysans du Lac-Saint-Jean) paraît réellement vigoureuse et saine . . . Une bonne part des vertus paysannes de la race française s'épanouit dans ces campagnes: ardeur au travail, esprit ouvert, jovialité volontiers narquoise. Il est frappant de voir aussi à quel point dans leur visage, leur aspect, ils sont restés de purs Français, surtout les vieux . . . »¹ Race jeune et forte à qui, si elle reste fidèle, l'avenir est promis.

Arthur LAURENDEAU

¹ *Etudes Canadiennes*, par Raoul Blanchard.

En deux mots

Une autre raison de nous méfier!

Le mois dernier, nous montrions à nos lecteurs, par des textes, nos raisons constitutionnelles de ne pas nous laisser séduire par les belles façons que peuvent nous faire les C.C.F. afin de gagner l'appui électoral direct ou indirect de la province de Québec. M. Coldwell, le chef C.C.F. lui-même, nous indiquait que son parti sera plus féroce-ment centralisateur que n'importe lequel des deux vieux partis. Maintenant, c'est l'un de ses principaux lieutenants, M. Angus MacInnis, qui vient nous prouver que le parti C.C.F. est également conscriptionniste plus forcené que l'un ou l'autre des deux vieux partis. Ne nous laissons donc plus prendre aux mots, comme nous l'avons fait ces derniers vingt-cinq ans. Si l'on nous dit que les C.C.F. ont voté contre le bill 80, rappelons-nous qu'en ce faisant *ils n'ont pas voulu voté contre la conscription, mais bien contre le fait que M. King n'imposait pas une conscription assez générale et qu'il ne l'imposait pas assez vite*. Voyons plutôt ce qu'en a dit M. MacInnis à l'occasion de la troisième lecture du bill (*Débats*, 23 juillet 1942, p. 5130):

«Mes honorables amis (les conservateurs) veulent la guerre intégrale, la conscription totale et ils ont obtenu un autre délai. Ils ont voté en faveur de ce délai. Il n'est pas étonnant qu'ils soient dépités. (...) Ils ont voté ainsi parce qu'ils craignaient d'être assimilés à ceux qu'ils appelaient les nationalistes de la province de Québec. (...) Ce n'est pas un motif aussi mesquin qui nous a portés à voter contre ce bill. *Notre attitude et celle des mes honorables amis du Québec qui siègent en face sont diamétralement opposés.*

(. . .) Il n'y a aucune analogie entre ce qu'ils veulent et ce que nous réclamons. Ils ne veulent absolument pas de ce bill, ils ne veulent pas la mobilisation du capital humain, de la richesse, de la finance et de l'industrie, tandis que, pour notre part nous réclamons la conscription de toutes ces ressources,

Voilà donc qui est clair! Pas assez vite et pas assez, tel est le motif du vote C.C.F. contre le bill 80. Cela évidemment ne convient pas plus au Québec que la centralisation et le socialisme. Le Québec n'a donc aucune raison de se rallier au parti C.C.F. ou de pratiquer à l'égard des C.C.F. la politique de la main tendue. Un parti purement, uniquement, exclusivement canadien-français, un parti pur dans ses doctrines, dans son programme, dans ses hommes, et à cause de cela décidé à n'entrer dans aucune alliance, ni dans aucune combinaison, voilà de quoi le Canada français a besoin, et de rien d'autre. Et voilà ce qu'on paraît en train de leur donner.

E. L.

Curieuse politique!

Afin de fournir à l'Angleterre les approvisionnements alimentaires dont elle a besoin, particulièrement en ce qui concerne les œufs, notre gouvernement a fait tous les efforts nécessaires pour pousser nos agriculteurs à s'intéresser davantage à l'aviculture. Les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque notre production d'œufs a passé de 4,860,000 à 17,549,000 douzaines d'œufs. (*Débats*, 25 juillet 1942, p. 5251). Jusque-là tout va bien. Mais où cela commence à être curieux, c'est

quand le ministre de l'Agriculture vient nous dire que pour arriver à maintenir cette production, le gouvernement doit faire payer aux contribuables canadiens une prime de 3 cents pour chacune de ces douzaines, prime versée aux aviculteurs parce que l'Angleterre ne s'est pas montrée disposée à payer le prix qu'il faut pour que nos producteurs reçoivent une juste rémunération de leurs efforts et continuent la production. C'est le ministre lui-même qui nous le dit :

« . . . nous] avons conclu les meilleurs marchés possibles avec la Grande-Bretagne et le prix le plus élevé que nous avons pu obtenir de ce pays, pour le moment, exige que nous versions une subvention de 3 cents la douzaine, afin de nous procurer la quantité d'œufs requis, selon nous, pour régler ce marché. »

Pour qui produisons-nous donc ces œufs ? Pour alimenter les Canadiens ou pour alimenter nos alliés anglais ? Et si ceux-ci comptent sur nous pour combler ce qui leur manque, pourquoi ne sont-ils pas disposés à en payer le prix et pourquoi le gouvernement canadien n'exige-t-il pas qu'il en soit ainsi ? Voilà des questions qui demandent certainement des explications plus complètes.

E. L.

Témoignage Anglo-Canadien sur la crise indienne

La presse canadienne a réagi sur un mode conformiste, devant la crise indienne. Aussi s'est-elle

fait tancer d'importance par *The Canadian Forum*,¹ revue d'inspiration socialiste publiée à Toronto par des démocrates sincères.

Nous devenons de plus en plus «coloniaux», écrit *The Canadian Forum*: à preuve, notre réaction devant les événements de l'Inde. Aucun rédacteur de journaux n'a laissé sous-entendre qu'il pourrait y avoir quelque chose de mauvais dans la politique britannique à ce sujet. «Qu'il y ait un contraste fort laid entre les nobles professions de liberté lancées par les Nations Unies (dont nous sommes) et la suppression brutale des nationalistes hindous par l'autorité britannique: voilà une pensée dangereuse qu'aucun loyal journal canadien ne s'est permis d'imprimer.» Pourtant, l'attitude anglaise est largement critiquée en Chine et aux États-Unis: nos loyalistes préfèrent insulter Gandhi. «Leur sollicitude pour les droits des minorités aux Indes n'est en rien affectée par leur attitude vis-à-vis la principale minorité au Canada». Ils ne paraissent même pas s'apercevoir que la victoire finale serait plus facilement obtenue si les Indes consentaient à lutter pour défendre leur pays, et que l'état actuel des relations anglo-hindoues ne favorise pas précisément la collaboration. . .

Mais tout cela porte sur un aspect extérieur du problème. *The Canadian Forum* va plus loin et écrit, justement à notre opinion:

«Le point essentiel. . . c'est que les nationalistes indiens veulent obtenir la possibilité d'armer le peuple Indien en grand nombre, et que le groupe dominant des impérialistes britanniques ont décidé qu'il n'en serait pas ainsi

¹ Livraison de septembre, pp. 165-6.

(...) L'impérialisme britannique est déterminé à mener cette guerre dans l'Est sans armer les peuples indigènes. . . parce qu'une population indigène armée, dans l'après-guerre, cela signifierait une population indépendante.»

Le vrai conflit, d'après la revue torontoise, revient à ceci : qui, dans l'après-guerre, sera le maître ? Comment résoudre le conflit ?

«Les Tories britanniques ne veulent pas, de toute évidence, qu'autre chose soit tenté. Ils ont estimé qu'une vigoureuse manifestation de force immédiatement briserait le mouvement de Gandhi, et ils ont obtenu l'appui de Cripps et du parti travailliste pour cet usage de la force, à cause de la menace japonaise. Ils sont, ou ils se croient, en bonne posture.»

Et cependant, poursuit le *Canadian Forum*, si «exaspérant» que puissent sembler Gandhi et ses partisans, les Indes ne joueront pleinement leur part dans la guerre, que si l'Angleterre parvient à les convaincre qu'elle est sincère lorsqu'elle leur promet un gouvernement autonome. Et l'article se termine sur un souhait : «les autres Nations Unies devraient exercer une pression sur MM. Churchill et Amery et leur faire entrer dans la tête que ceci n'est pas une guerre pour la préservation du vieil empire britannique. . .» Voici un langage que peu de journalistes canadiens-français oseraient tenir!



Autonomistes nous-mêmes, et sans aucun de ces préjugés de race ou de couleur qui obnubilent l'esprit de certains dirigeants d'Empire, nous avons toujours manifesté la plus extrême sympathie pour la cause indienne. L'un d'entre nous écrivait en avril dernier «que les Canadiens français ont

tout intérêt à . . . appuyer les revendications pour une Inde libérée». Depuis ce temps, la crise est devenue aigue, les éléments d'information font défaut ou viennent d'une seule source, et il est moins facile de dire toute sa pensée.

Réservons donc notre jugement (écrit) sur la situation actuelle, mais remarquons tout de suite qu'on n'arrête pas longtemps un peuple de 400 millions d'habitants, héritier d'une grande civilisation, dans son ascension vers l'indépendance, quand une fois ce peuple est mordu au cœur par la passion de la liberté. Plus vite les Indes seront émancipées, et moins elles auront le loisir d'accumuler des rancœurs contre le monde blanc et son hypocrite morale internationale.

Edmond LEMIEUX



Congrès de la coopération

Il s'est tenu ces semaines dernières, et il va se tenir bientôt des congrès fort importants pour l'avenir du monde canadien-français. Nous attirons l'attention des lecteurs sur celui qui réunissait les coopérateurs, dans la mi-septembre, et qui nous a valu des déclarations significatives de la part de personnages officiels et universitaires.

C'est ainsi que les coopérateurs ont eu le bonheur d'entendre Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, affirmer l'intérêt qu'il porte au mouvement coopératif:

« Je m'intéresse, a-t-il affirmé, à la coopération depuis nombre d'années, à cause de l'importance du rôle que ce mouvement peut et doit jouer . . . »

Son Excellence a ensuite souligné que les chefs de l'Église ont souvent déploré le fait que les Canadiens d'origine française et catholiques, qui constituent la majorité de la population de la province de Québec, n'ont pas le contrôle de leur économie. C'est là une faiblesse si l'on songe que l'organisation économique dans la province de Québec joue contre les intérêts de la grande majorité de la population et que cette organisation ne s'inspire pas toujours des principes de la chrétienté. Il a fallu aussi que les évêques de la province de Québec interviennent dans différentes circonstances pour interpréter la voix du Vatican.— (Résumé du *Devoir*, 14 septembre 1942.)

Son Excellence est même allée plus loin. Après avoir rappelé que l'Église encourage et bénit le coopératisme, Monseigneur l'Archevêque a continué :

« A la dernière retraite de mes prêtres, je les ai tous invités à recommander, par tous les moyens à leur disposition, le mouvement coopératif avec lequel je les ai priés de se familiariser. Si quelques-uns donc de mes prêtres opposent, pour une raison ou pour une autre, une résistance quelconque à favoriser l'expansion du mouvement coopératif, venez me voir et je chercherai par tous les moyens possibles à leur faire comprendre qu'il faut travailler à la fondation, par le coopératisme, d'une cité chrétienne où il sera intéressant de vivre en chrétien. C'est difficile de vivre en chrétien chez nous quand ce sont les forces de l'argent qui nous échappent, qui contrôlent à peu près tout, y compris les jeux où le peuple aime à se distraire. On dirait que toutes ces puissances d'argent se liguent contre nous pour nous empêcher de vivre pleinement notre vie de chrétien. »

Son Excellence a terminé en exprimant l'espoir que le mouvement coopératif « viendra nous délivrer et viendra donner un ordre nouveau plus conforme à la justice et à la charité, dans le sens que l'Église l'entend ».

M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, a montré pourquoi

la formule coopératiste répond admirablement à la situation actuelle :

C'est parce qu'il est d'abord une association de personnes unies dans la poursuite de leurs intérêts communs; parce qu'il procède ainsi directement de la seule puissance dont nous puissions largement disposer, que le coopératisme répond comme politique si exactement à nos besoins. Dans les cadres d'un régime économique-social inspiré de la doctrine catholique, les coopératives apparaissent comme le moyen le plus efficace de renouveler entièrement et par la base notre situation économique. Le corporatisme seul, dont on parle tant, en supposant qu'un jour il triomphe dans les institutions, ne saurait par lui-même nous procurer pareils avantages. Il nous figerait en quelque sorte sur nos positions actuelles, lesquelles, tout le monde l'admet, sont inacceptables. *De tous les mouvements déclenchés depuis quelques années en vue d'améliorer la situation économique et sociale des Canadiens français, le coopératisme est celui qui a le mieux réussi et qui ouvre aujourd'hui sur l'avenir les perspectives les plus rassurantes, d'abord et avant tout parce qu'il s'ajuste à nos moyens.*

La coopération s'est admirablement développée dans nos milieux ruraux. Dans la brochure qu'il publiait chez nous l'année dernière, M. Gérard Filion montrait comment les cultivateurs sont à réorganiser « leurs affaires »; et quels services les coopératives leur rendent. Il faut noter cependant que les villes sont la-dessus fort en retard sur les campagnes. Malgré l'intelligence et la générosité d'un groupe de coopérateurs montréalais, dirigé par M. Victor Barbeau, il est bien certain que la Coopérative de Consommation ne s'est pas encore taillé la place qu'elle mérite dans la Métropole.

Le congrès de la coopération nous donne l'occasion de nous poser à nous-mêmes des questions indiscrètes. Il est entendu que nous sommes favorables à ce mouvement; mais dans quelle mesure y collaborons-nous réellement? Quel aide apportons-nous aux Caisses Populaires? Travaillons-

Beaux et bons livres

Réimprimés et Distribués par

La Librairie GRANGER



AU SERVICE DE LA PERSONNE HUMAINE,
par le Dr René Biot..... \$1.25

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES,
par Lécuyer, Noter et Vuillermoz..... \$1.25

ETES-VOUS MALIN ?
Répondez-moi! 400 Questions amusantes,
Curiosités, Problèmes, Casse-têtes, Devi-
nettes, Radio-Encyclopédie. Avec réponses
à tous les problèmes et questions. Par
Claude-Marcel Laurent..... \$0.60

L'AMOUR HUMAIN,
de l'Enfance au Mariage, par le R. P. Char-
mot, S.J. \$1.00

**LA DOCTRINE SPIRITUELLE
DES HOMMES D'ACTION,**
par le R. P. Charmot, S.J..... \$1.25

THERESE NEUMANN,
la Stigmatisée de Konnersreuth, par l'abbé
C.-E. Roy, curé de Percé..... \$1.00

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

**Libraires, Papetiers, Importateurs
54 Notre-Dame-Ouest, Montréal**

LAncaster 2171

nous au succès d'une coopérative comme *La Familiale* ?

Dans ce domaine plus encore que dans les autres, ce sont les actes qui comptent. Avons-nous posé les actes qui engagent et qui permettent aux œuvres de vivre ?

André L.

Dernière heure: un parti nouveau

Décidément, il se passe des choses dans le pays de Québec. Dans une communication à la presse, M. Maxime Raymond annonce qu'il accepte de prendre la direction d'un nouveau mouvement politique. A titre documentaire, voici son texte, qu'on a sans doute déjà lu dans les quotidiens:

« En raison des rumeurs persistantes au sujet de la formation d'un nouveau mouvement politique dont je prendrais la direction, il me paraît opportun de faire savoir au public ce qui en est.

« Sollicité de toutes parts par de nombreuses personnes chefs de groupes et particuliers, appartenant à diverses classes de la société, j'ai accepté de diriger un nouveau mouvement politique dans la province, lequel exercera ses activités dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral.

« Plus tard, au cours d'une causerie à la radio à une date qui sera annoncée, je donnerai des précisions sur le nouveau mouvement et je ferai connaître le nom sous lequel il sera désigné. »

M. Raymond a la réputation d'un homme prudent: s'il accepte de diriger un nouveau groupe, c'est assurément que ce groupe a déjà des appuis solides. M. Raymond est connu pour un homme d'un désintéressement parfait: il n'a pas cherché

le périlleux honneur et la lourde responsabilité d'être chef; il cède à des pressions multiples (celles, par exemple, de MM. Gouin et Chaloult, qui y ont fait publiquement allusion), mais par-dessus tout il obéit à son devoir.

Quel sera le programme du parti, surtout dans le domaine provincial où les idées de M. Raymond sont moins connues? Voilà la question que le public se pose avec intérêt, et à laquelle il sera sans doute répondu bientôt, au moins quant aux directions principales. Chose certaine, ce mouvement gêne bien des ambitions et ruine bien des espoirs politiques . . .

Nous aurons bientôt l'occasion d'examiner la situation nouvelle créée par ce facteur inattendu dans la vie québécoise. Formulons tout de suite l'espoir que le nouveau parti marque, dans l'ordre politique, le début d'une renaissance canadienne-française.

E. L.

EN REVENANT DES SUCRES

Goutte à goutte l'eau tombe :

Une goutte, c'est peu, mais quand la goutte tombe avec régularité et persévérance, le soleil n'a pas encore diminué son ardeur que la chaudière est remplie.

Une chaudière, c'est peu, mais quand il y a mille, deux mille chaudières, la cueillette n'est pas encore terminée qu'à la cabane le réservoir est rempli.

ET PARCE QUE, le phénomène se produit à mille endroits différents et qu'il se renouvelle tous les jours, un mois durant, nous accumulons une véritable richesse nationale: le sirop et le sucre du pays.

Sou par sou . . .

Un sou, c'est peu, mais quand le sou tombe avec régularité et persévérance dans la cassette d'épargne, le montant suffit à payer votre prime d'assurance à la fin de l'année.

Une prime, c'est peu, dans l'économie générale d'une nation; mais quand des milliers de personnes pratiquent ce mode d'économie, c'est une richesse nationale qui s'accumule, et en peu de temps les sous remplissent à déborder les réservoirs de capitaux qui servent à alimenter toutes les organisations nécessaires à l'indépendance économique d'un peuple.

ET PARCE QUE, un grand nombre de Canadiens-français ont compris une vérité si simple et l'ont traduite en acte, La Laurentienne est née, elle vit, elle est un succès éclatant, expression d'un:

VERITABLE REVEIL NATIONAL



LA LAURENTIENNE

ASSURANCE-VIE

Siège social : Lévis, P.Q.



La huche pleine !
Politique de sécurité
sociale. On y vient :
nous, nous la prê-
chons depuis 1899.
Nos RENTES VIA-
GÈRES, c'est le vivre
et le couvert pour
le reste de nos jours.
Quel est votre âge ?
Vous pouvez toucher
la vôtre le mois pro-
chain, si vous voulez.

❁ CAISSE ❁
NATIONALE
D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S. - Jacques
Montréal - HArbour 3291

La Sauvegarde de la Famille

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité, elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$170,000,000

534 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

AVEC GOUT ET ECONOMIE
MEUBLEZ VOTRE DEMEURE
AUPRES D'UNE MAISON DE
CONFIANCE.

34 ANS
DE SERVICE
CONSCIENCIEUX



A. DUPONT LEE
Mobilier complet de maison

4020 est, rue Ste-Catherine.

FR. 0828

LES AMIS DE LA REVUE

AUBE, Philippe
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 5877

LATENDRESSE & Fils Enrg.
FERRONNERIE

12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.
Zone 5-038

BEAUSOLEIL, E.
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain
CH 3712

LATULIPPE, N.

TULIPPE & PAYSANNE

CRAVATES

CHAUSSE, Fernand
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 7235

MASSE, Paul
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
BE 1971

CREMERIE BOURGET
ÉPICERIES

E. Babineau, prop.
1382 est, rue Ontario

MERCIER, Jean
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
LA 1633

CYR, Edouard
MODELEUR

1427, Maisonneuve
AM 8984

NANTEL, I.

BOIS DE CONSTRUCTION

1717 est, DeMontigny
CH 1300

DAIGLE

ÉPICERIE, Fruits & Légumes

Ville St-Laurent
BY 2900

NANTEL, Léo

Distributeur de parties de radio

1662 est, rue Ontario
CH 3052

DESCHENE & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chauf.

1203 est, Notre-Dame
FR 3212

ROY, J.-OMER

BIJOUTIER

1658 est, Mont-Royal
AM 2618

DUPUIS, Laurier

5600, boulevard Monk

SANSOUCY, Arthur

BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL 2859

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention

934 est, Ste-Catherine
HA 4548

TESSIER, Armand

ENTPRERENEUR - PLATRIER

1482, boulevard Morgan
CL 3432

LES AMIS DE LA REVUE

Decteur V. ARCHAMBAULT
MEDECIN

3662, Adam
FR 9855

Docteur René LAPORTE
MEDECIN

915, Chertier

AUG. BRUNETTE, Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL. 1946

LEDUC, Wilfrid
ASSURANCES

1836, Orléans
FR 4082

BRAZEAU, François
CORDONNIER

8705, Lajeunesse

"LES VARIETES"

PAUL DEJORDY, prop.

800 est, Mont Royal
CH 9815

"CHEZ GEORGES"
SALLE A MANGER

350 est, Craig
MA 0730

MASSON, J.-A.

FOURRURES

Associé de Bleau & Rousseau

3852, St Denis HA 8433

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
HA. 1336

MATHIEU, Lucien, Enreg.
MARCHAND-TAILLEUR

2251, Frontenac
FR 1803

DUROCHER, Jos.-Armand
CHIMISTE

437, St Vincent
LA 7715

POULIN, J.-Aimé

ARCHITECTE

63, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TEL. 1391

DROUIN, Gabriel
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE.

4184, rue Saint-Denis
LA. 8151

ROBERT, Paul-Emile

Représentant de la "Laurentienne"

2112, Cartier
AM. 7392

Decteur J.-F.-A. GATIEN
MEDECIN

4780, Adam
CL 7220

SALVAIL, Albéric

EPICIER-BOUCHER

3648, Adam
AM 3031

GAUTHIER, Art.
EPICIER-BOUCHER

3461 est, Ste Catherine
AM 3015

SANSOUCY, Alb.

EPICIER-BOUCHER

3946, Adam
FA 3607

GODIN, Raymond
AVOCAT

4 est, Notre Dame
LA 1159

VIAU, J.-L.
BOULANGER

2609, Orleans
CH 3911

Par
Le TRAVAIL
et
L'ÉCONOMIE

vers
La VICTOIRE
et
La PROSPÉRITÉ



**LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL**

Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

SUCCESSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

5733

Importateurs
d'anthracites
gallois
et
américains



Charbon
bitumineux
—
Charbon
canadien

EN TOUT TEMPS

● ● ● Notre achalandage se justifie par la haute qualité de nos combustibles et par les soins apportés à bien servir nos clients.

En tout temps, nous sommes en mesure de satisfaire les exigences les plus impérieuses, qu'il s'agisse de quantité ou de variété.

Le nom de notre Maison est une garantie de parfaite satisfaction.



Mongeau & Robert

CIE LTÉE

1600 est, rue Marie-Anne

AM. 2131*

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal